



IFSI – IFAS DU GHT de la Nièvre



PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

ANNEE 2023-2024



Agence d'assurance qualité externe Méthode Ingénierie Service Qualité (METH.I.S.Q.)

Sommaire

INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION DES INSTITUTS DE FORMATION DU GHT DE LA NIEVRE.....	4
1. L'IFSI-IFAS DE NEVERS	4
2. L'IFAS DE COSNE	5
3. L'IFAS DE DECIZE	6
II. ORIENTATIONS DE NOS FORMATIONS	6
III. ANCRAGE PEDAGOGIQUE.....	8
1. LES FINALITES ET OBJECTIFS DE NOS FORMATIONS	8
2. LA PHILOSOPHIE DE LA FORMATION EN INSTITUT ET EN STAGE	10
3. LES VALEURS	10
4. LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES	14
IV. NUMERIQUE, INNOVATION ET EXPERTISES PLURIELLES AU CENTRE DU DISPOSITIF D'APPRENTISSAGE	19
1. LES OUTILS NUMERIQUES AU SERVICE DES APPRENANTS	19
2. DES METHODES PEDAGOGIQUES INNOVANTES, APPRENANTES ET DIVERSIFIEES	20
3. DES DOMAINES D'EXPERTISE DES FORMATEURS PLURIELS	22
V. PROJET D'ACCUEIL, D'INTEGRATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP	22
VI. PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE	23
VII. PERSPECTIVES 2023-2024 : RECENTRAGE SUR L'APPROCHE PAR COMPETENCE, LES SITUATIONS EMBLEMATIQUES, L'OBSERVATION CLINIQUE, LA NOTION DE PARCOURS ET NOUVELLES INNOVATIONS.....	24
1. PARCOURS PATIENT ET PARCOURS DE SANTE	24
2. APPROCHE PAR COMPETENCE ET SITUATIONS EMBLEMATIQUES	25
3. PROJETS INNOVANTS.....	27
3.1. OUVERTURE DE L'IFA (INSTITUT DE FORMATION D'AMBULANCIERS) ET DE LA FORMATION D'AUXILIAIRE AMBULANCIER.....	27
3.2. TRAVAIL SUR LA PREVENTION DES RUPTURES ET DES ABANDONS DE PARCOURS.....	27
3.3. ANALYSE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE ET SUR LES RAISONS EVENTUELLES DES FUITES VERS D'AUTRES REGIONS.....	28
3.4. PROJET D'ACHAT D'UN SIMULATEUR D'HEMIPLEGIE.....	28
3.5. UN PROJET DE PROMOTION DE LA SANTE AUTOUR DE LA THEMATIQUE DU MOUSTIQUE TIGRE EN PARTENARIAT AVEC L'ARS ET L'AGGLOMERATION DE NEVERS	28
3.6. AMENAGEMENT DE PARCOURS DES CANDIDATS TITULAIRES DU DEAS POUR L'ENTREE DIRECTE EN DEUXIEME ANNEE DE FORMATION	28
VIII. LE PROJET PEDAGOGIQUE IFSI.....	28
1. LA PROCEDURE DE SELECTION POUR ENTRER EN FORMATION INFIRMIERE	28
2. L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE	29
2.3. LES ENSEIGNEMENTS	29
2.4. LE SUIVI PEDAGOGIQUE	29
2.5. L'ACCOMPAGNEMENT EN STAGE.....	30
2.6. LA GUIDANCE DU TRAVAIL D'INITIATION A LA RECHERCHE	30
2.7. LES REUNIONS PEDAGOGIQUES ET D'INFORMATION	30
2.8. LA COMMISSION D'EVALUATION	30
2.9. LA PLANIFICATION PEDAGOGIQUE.....	30

2.10.	LA GESTION ADMINISTRATIVE.....	30
2.11.	LES EQUIPEMENTS	30
3.	LA POLITIQUE DE STAGE.....	31
4.	LA LISTE DES STAGES.....	32
5.	LES CALENDRIERS.....	33
IX.	LE PROJET PEDAGOGIQUE IFAS	34
1.	PREAMBULE	34
2.	LES ORIENTATIONS DU PROJET	35
3.	LES PROCEDURES DE SELECTION DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS MUTUALISEES SUR LES 3 IFAS DU DEPARTEMENT	36
4.	LA POLITIQUE DE STAGE.....	36
4.1.	UNE GESTION CENTRALISEE DES PLACES DE STAGE	36
4.2.	UNE POLITIQUE DE TUTORAT COMMUNE, PARTAGEE ET DECLOISONNEE	38
4.3.	L'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTIS EN STAGE.....	38
5.	L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE.....	40
5.1.	DES METHODES PEDAGOGIQUES CENTREES SUR UNE APPROCHE PAR COMPETENCES.....	40
5.2.	UN DISPOSITIF D'EVALUATION MUTUALISE	42
5.3.	LE CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS RENTREE AOUT 2023	44
6.	UNE PERSONNALISATION DES PARCOURS DES APPRENANTS VISANT A EVITER LES RUPTURES ET LES ABANDONS.....	45
6.1.	LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS	45
6.1.1.	L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE INDIVIDUALISE	45
6.1.2.	LE SUIVI PEDAGOGIQUE.....	47
6.1.3.	LE TEMPS PERSONNEL GUIDE (TPG)	47
6.2.	LE STAGE D'INTEGRATION EN MILIEU PROFESSIONNEL.....	47
6.3.	LE PORTFOLIO INDIVIDUEL EN STAGE.....	48
6.4.	LA FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE	48
X.	LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET	48
↙	POINT FORTS DES INSTITUTS.....	49
↙	POINTS FORTS DU PROJET PEDAGOGIQUE.....	49
↙	RECOMMANDATIONS A INTEGRER DANS LE PROJET DE FORMATION.....	50
	CONCLUSION	50
	BIBLIOGRAPHIE	51
	ANNEXES	53

INTRODUCTION

Le **projet pédagogique partagé des instituts de formation du GHT de la Nièvre** est élaboré en cohérence avec le **projet stratégique partagé de formation des instituts du GHT** et dans une **dynamique de co-construction** par les équipes des 4 instituts. Il repose sur un socle commun et des items spécifiques à chaque institut ou à chaque formation. Il constitue la **déclinaison opérationnelle du projet stratégique** qui reprend lui le cadre de l'ensemble des projets institutionnels, le contexte de formation et les axes de développement pour l'ensemble des instituts.

Il prend en compte le **cadre réglementaire, la population concernée, l'environnement, les atouts et les contraintes de l'institution et l'évolution de l'offre de soins**. Si les axes de développement sont fixés pour 5 ans dans le projet stratégique des instituts, la déclinaison opérationnelle via le projet pédagogique est revue tous les ans.

Ce projet constitue un **outil de référence à la mise en œuvre quotidienne de la pédagogie** à destination des **apprenants** mais également des **formateurs**, des **structures d'accueil**, des **intervenants extérieurs** et des **tutelles**. Il s'inscrit dans un **processus évolutif** qui nécessite **l'implication des différents partenaires de la formation** (apprenants, usagers du système de santé, formateurs, professionnels de terrain, ...) pour cerner les attentes des recruteurs potentiels en regard des nouveaux diplômés et **favoriser la construction de compétences nécessaires à l'exercice professionnel**. Il a également pour vocation d'**accompagner les apprenants dans leur parcours de formation de manière personnalisée** et de **prévenir les abandons ou les interruptions** en cours de cursus ou le cas échéant, de **favoriser leur réorientation**.

Il se doit d'être communiqué à la rentrée à chaque apprenant et au public via le site internet des instituts.

Il est **présenté et approuvé lors de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales des Instituts de Formation du GHT de la Nièvre**¹ pour être validé par les représentants des tutelles : Agence Régionale de Santé (A.R.S.), Conseil Régional, Centres Hospitaliers supports, représentants des apprenants, Université, représentants de professionnels et des formateurs, Centre de Formation des Apprentis.

Il est **réajusté en fonction de l'analyse des résultats des apprenants et des stagiaires** en formation, de leur **sentiment de compétences** et de la **satisfaction de l'ensemble des partenaires de la formation**. Le processus d'autoévaluation et de certification dans le cadre de la démarche qualité permet également de décliner des axes d'amélioration.

Il est à noter que ce projet 2023-2024 s'inscrit dans le cadre du dossier unique d'autorisation des 4 instituts validé par le Conseil Régional en date du 22 juillet 2022 pour une durée de 5 ans.

¹ Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif au fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

I. Présentation des instituts de formation du GHT de la Nièvre

Les instituts de formation paramédicale du GHT de la NIEVRE sont au nombre de 4 et sont implantés sur trois sites :

- **NEVERS** : chef-lieu du département avec comme établissement support le Centre Hospitalier de l'Agglomération de NEVERS
- **COSNE** : situé au nord du département à 60 kms de NEVERS, 2^{ème} ville du département en nombre d'habitants avec comme établissement support le Centre Hospitalier de COSNE
- **DECIZE** : situé au sud du département à 35 kms de NEVERS, 3^{ème} ville du département en nombre d'habitants avec comme établissement support le Centre Hospitalier de DECIZE

Ils reposent sur un organigramme structurel commun² à l'ensemble des instituts.

Il est à noter que depuis le 2^{ème} trimestre 2022 l'organisation fonctionnelle de l'IFSI a évolué avec la mise en place d'un coordonnateur pédagogique commun aux trois promotions, Mme Danièle AUGENDRE associée à une référente pour les stages, Mme Nathalie PINAUD.

Concernant les IFAS, une coordination unique est en œuvre depuis août 2022 pour assurer une gestion administrative et pédagogique (formation clinique et théorique) harmonisée entre les trois sites. Cette coordination est assurée par M. Cédric VOLLBRECHT.

1. L'IFSI-IFAS de NEVERS

L'IFSI est rattaché à l'université de Bourgogne située à 250 kms à l'est du département et fait partie du GCS-IFSI de Bourgogne. Il est agréé pour **127 étudiants par promotion**.

L'IFAS est agréé pour **50 élèves** (rentrée de septembre) et pour **13 élèves** (rentrée de février).

Le personnel :

- 1 directeur des soins en charge de la direction et de la coordination générale des instituts du GHT (1 ETP) avec mise à disposition pour les 2 autres sites : Mme Sophie NOURRY
- 19 formateurs (17,8 ETP) pour l'IFSI-IFAS dont 1 ETP coordination administrative / pédagogique
 - Mme Géraldine ANCHUELO
 - Mme Nadine ARROM
 - Mme Danièle AUGENDRE
 - M. Thierry BARBET
 - M. Didier CAVOY
 - Mme Florence COUDERC
 - M. Arnaud DEYRE
 - Mme Martine DUCROIZET

² Annexe 1 : Organigramme structurel et fonctionnel des instituts de formation du GHT de la Nièvre

- Mme Isabelle DUFRESNE (0,6 ETP)
 - Mme Isabelle FAUCHER
 - Mme Guillemette GILLIET
 - M. David HUARD
 - Mme Marie-Christine KARPATI (0,2 ETP)
 - Mme Alice LAPORTE
 - M. Laurent LINARES
 - Mme Nathalie PINAUD
 - Mme Cristina RAGUENEAU
 - Mme Brigitte THIERIOT
 - M. Cédric VOLLBRECHT
- 3,3 ETP gestion administrative / accueil
 - Mme Frédérique JOLY : assistante administrative IFSI et financière des instituts, en charge de la logistique
 - Mme Océane BOUCHETARD (0,5 ETP) : assistante qualité et formation continue, chargée de communication des instituts
 - Mme Cécile DOUGNY : assistante administrative IFSI, en charge des stages et de la gestion des absences
 - Mme Pascaline KAYA (0,8 ETP) : assistante administrative IFAS
 - 1 documentaliste (1 ETP) :
 - Mme Nadine VAYSSIER

Les expertises dans l'équipe sont diversifiées ce qui permet de déployer un dispositif pédagogique qualifiant et de répondre aux besoins des différentes structures du territoire. A la date d'élaboration de ce projet, 3 postes sont vacants.

2. L'IFAS de COSNE

L'IFAS est agréé pour 25 élèves (rentrée de septembre).

Le personnel :

- 1 directeur des soins en charge de la direction et de la coordination générale des instituts du GHT mis à disposition : Mme Sophie NOURRY
- 2 formateurs pour l'IFAS (1,2 ETP) :
 - Mme Amandine FRANCOIS (0,8 EPT)
 - Mme Isabelle DUFRESNE (0,4 ETP)
- 1 secrétaire (0,4 ETP) :
 - Mme Mary VINCENT

3. L'IFAS de DECIZE

L'IFAS est agréé pour 35 élèves (rentrée de septembre) et pour 12 élèves (rentrée de février).

Le personnel :

- 1 directeur des soins en charge de la direction et de la coordination générale des instituts du GHT (1 ETP) mis à disposition : Mme Sophie NOURRY
- 2 formateurs pour l'IFAS (2 ETP) :
 - M. Clément ROY
 - Mme Marie TOURON
- 1 secrétaire (0,5 ETP) :
 - Mme Océane BOUCHETARD

II. Orientations de nos formations

Les orientations de nos deux formations sont le fruit d'une réflexion de l'ensemble des équipes des instituts du GHT. Elles ont pour socle un projet managérial commun et s'appuient sur les trois axes de développement du projet stratégique partagé des instituts. Elles visent également à répondre à la réglementation en vigueur tant dans la forme que dans le contenu.

Les 3 orientations majeures sont les suivantes³ :

- **Contribuer à la professionnalisation des apprenants, des stagiaires et des personnels**
 - ↳ *Contribuer à la professionnalisation des apprenants par un parcours de stage efficient et personnalisé et par un maillage pédagogique s'inscrivant dans une approche par compétence via une alternance capacitante*
 - Il s'agit de favoriser la **réflexivité des apprenants** et la **transférabilité de leurs savoirs** dans des situations de soins complexes selon une **dynamique de contextualisation / décontextualisation / recontextualisation** tout en travaillant **l'écart entre travail réel et travail prescrit**.
 - L'apprenant va ainsi pouvoir **construire son identité professionnelle** au rythme de ses apprentissages d'où la notion de **professionnalité émergente**.
 - La visée est de permettre à chacun de **construire une image de soi comme futur professionnel ou comme professionnel différent** pour ceux qui sont en reconversion à travers 3 processus : un processus d'anticipation vers le monde professionnel, un processus de construction identitaire provoqué par la diversité des expériences vécues en stage comme en institut, un processus

³ Voir Projet stratégique partagé de formation des instituts de formation du GHT de la Nièvre 2020-2025 : professionnaliser et développer l'attractivité par la qualité et l'innovation

d'incorporation des savoirs d'action, des normes et des valeurs propres au genre professionnel visé.

L'apprenant va ainsi vivre deux mutations essentielles : passer de l'attitude d'apprenant en institut à celle de stagiaire, passer de la posture de stagiaire à celle de « presque pair ».

A terme, l'objectif est de rendre l'alternance capacitante en positionnant l'apprenant au centre de sa formation, en élaborant avec lui un contrat pédagogique (plan de formation individualisé, parcours de formation personnalisé), en travaillant sur ses valeurs et en développant son raisonnement clinique, sa réflexivité et son positionnement. Cette alternance repose sur une pédagogie active, de contrat et de la réussite, s'appuyant sur des outils de régulation de parcours permettant à l'apprenant de (se) défaire pour faire.

↪ *Contribuer au développement des compétences des professionnels de santé via une politique de formation continue territoriale prenant en compte les besoins et attentes des potentiels stagiaires*

↪ *Contribuer à la professionnalisation des formateurs par la réflexivité et la qualité*

Il va s'agir de répondre aux évolutions liées à l'universitarisation de la formation infirmière et à la réingénierie de la formation aide-soignante, au manque d'attractivité des métiers et des formations pré-citées et aux données contextuelles locales (départ en retraite d'un tiers des effectifs sur 3 ans).

Cette professionnalisation va se baser sur une politique d'accueil et d'accompagnement des nouveaux formateurs avec un tuteur dédié, le développement d'une culture pédagogique harmonisée via des formations continues communes et la pair-aidance définie dans le projet stratégique.

- Développer une démarche territoriale d'amélioration continue des pratiques

Cette démarche s'appuie sur une formation commune des équipes pédagogiques et administratives des instituts à l'autoévaluation selon le référentiel HCERES qui a abouti à la certification METHIS-Q des instituts⁴, d'une part IFSI et d'autre part IFAS.

Elle s'accompagne de la mise en place d'une cellule qualité avec un référent dédié en charge de la démarche.

De plus, la loi du 5 septembre 2018 a créé une obligation de certification pour les dispensateurs de formation souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle. Le ministère du Travail est l'autorité responsable de l'élaboration du référentiel national qualité. La marque QUALIOPI a ainsi pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences, qu'il s'agisse d'actions de formation, de bilans de compétences, d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ou d'actions de formation par apprentissage. Tous les instituts du GHT sont ainsi certifiés QUALIOPI depuis le 27 décembre 2021⁵. Il est à noter que chaque site de formation ayant un numéro de SIRET propre, il est certifié séparément.

⁴ Annexe 2 : certifications qualité METHISQ IFAS-IFSI

⁵ Annexe 3 : certifications QUALIOPI

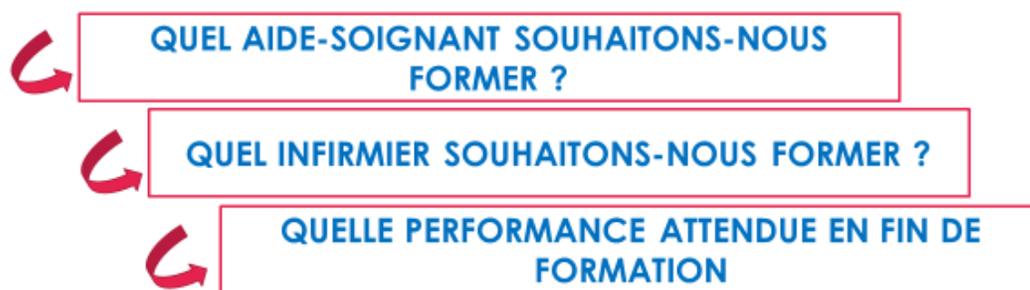
- Favoriser l'attractivité des instituts via les partenariats et les innovations

L'attractivité des métiers infirmier et aide-soignant est une problématique à l'échelon national et régional mais elle est d'autant plus prégnante sur notre territoire qui est lui-même peu attractif en termes d'emploi et de vie extra-professionnelle et va donc impacter sur le recrutement en formation. Il va donc s'agir de **développer une politique commune de communication en interne et en externe**, notamment en prenant appui sur le site internet des instituts du GHT de la Nièvre et des réseaux sociaux mais aussi de **s'inscrire dans une dynamique d'innovation pédagogique et de stratégie de développement de l'offre numérique** via des projets simulation et innovations.

III. Ancrage pédagogique

1. Les finalités et objectifs de nos formations

S'intéresser aux finalités de nos formations, c'est répondre aux questions suivantes :



Les formations conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier et au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant visent l'acquisition de compétences professionnelles pour répondre aux besoins de santé des personnes soignées dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.

Elles initient un **processus de professionnalisation** qui évoluera tout au long de la vie professionnelle. Ce cheminement contribue à la construction progressive de l'identité soignante fondée sur la démarche réflexive de sa pratique professionnelle, adoptant ainsi une posture socio-cognitive.

QUEL PROFIL DU FUTUR DIPLÔME ?

Le profil attendu du nouveau diplômé est celui d'un **professionnel compétent NOVICE ou DEBUTANT, REFLEXIF, ADAPTE et ADAPTABLE, AUTONOME et RESPONSABLE.**

↳ Novice ou débutant

Un professionnel novice ou débutant selon BENNER (2003) est un professionnel qui a **entre 0 à 1 an d'expérience professionnelle**. Il est à un stade où **il s'adapte à la réalité du travail** et où **il va progressivement intégrer le rôle de l'infirmier ou de l'aide-soignant**. Il va maîtriser les savoirs

théoriques et pratiques de base, ainsi que la capacité à communiquer. Il sait transférer des connaissances en situation de soins et est capable de travailler en équipe pluridisciplinaire. Il fait preuve d'une autonomie professionnelle. Il doit à contrario du professionnel confirmé poursuivre le développement technique de soin pour augmenter son efficacité, approfondir son jugement clinique, améliorer sa maîtrise de l'organisation du travail et ses capacités à gérer les imprévus.

Réflexif

Un professionnel réflexif, c'est un professionnel qui est capable :

- D'interroger sa pratique et d'accepter de se remettre en question,
- De faire preuve de distanciation et de prise de recul sur la manière de conduire ses activités,
- D'argumenter ses décisions c'est-à-dire de décrire comment et pourquoi il fait ou agit pour ensuite transférer dans des situations nouvelles,
- D'interroger et d'étayer ses prises de position, de porter un regard critique sur son fonctionnement, de mettre en évidence ses points forts, de rechercher de nouvelles pistes dans un souci d'amélioration continue.

Adapté et adaptable

Le professionnel doit tenir compte de la situation spécifique et complexe d'une personne ou d'un groupe pour en prendre soin dans une approche systémique.

Il a pour souci de s'inscrire dans les évolutions professionnelles et contextuelles, en priorisant sécurité et qualité soins.

Pour cela, il doit être capable de :

- Mobiliser les savoirs théoriques et scientifiques nécessaires,
- S'appuyer sur le raisonnement et la démarche clinique pour identifier les problèmes réels ou potentiels et établir un projet de soins négocié avec la personne soignée et son entourage,
- Dispenser des soins de qualité à visée préventive, éducative, curative et palliative,
- Participer à l'évolution des soins par le biais de la recherche.

Autonome

Le professionnel autonome est un professionnel capable de mener seul ou en équipe pluriprofessionnelle des interventions.

Il maîtrise les savoirs fondamentaux pour construire son propre savoir et est doté d'un fort esprit d'initiatives.

Responsable

Un professionnel responsable est un professionnel capable de prendre des décisions dans la limite de son champ de compétences, en tenant compte du contexte dans une visée d'efficacité et au service de la personne soignée.

2. La philosophie de la formation en institut et en stage

Elle repose sur le **courant de pensée humaniste** qui défend une **conception bienveillante et positive de la personne**. L'homme évolue tout au long de sa vie, il est doté de **potentialités** et de **ressources**, d'une capacité de créativité, ce qui lui permet de se réaliser.

L'adhésion au système de valeurs humanistes est une condition pour s'inscrire dans un projet de formation à l'IFSI ou à l'IFAS.

3. Les valeurs

Les valeurs auxquelles nous tenons sont à la fois une référence et une préférence. Elles constituent le socle des formations dispensées au sein de nos instituts. Leur finalité est l'épanouissement de l'apprenant. Elles orientent et construisent les pratiques professionnelles actuelles et à venir. Elles sont le fruit d'un travail collectif de l'ensemble des formateurs réalisé en juillet 2023.

Elles sont centrées sur **différentes valeurs pivots** autour desquelles gravitent des valeurs périphériques :

↳ La responsabilité et l'autonomie

Il s'agit de **responsabiliser tout en maintenant un cadre et des repères** et de conduire à l'**autonomie** qui est la capacité à décider et faire seul, à se gouverner soi-même dans un cadre établi.

La notion de responsabilité renvoie à la fois à la responsabilité du formateur et à celle de l'apprenant. Le formateur met à disposition des ressources et un environnement, des compétences et des dispositifs pédagogiques mais **l'apprenant est acteur de sa formation**. C'est lui qui décide de s'en saisir pour évoluer, compte-tenu de ses points forts et de ses points de vulnérabilité, de ses ressources, de ses connaissances et de ses potentialités. Etre acteur implique donc pour nous de faire preuve :

- ↳ D'**envie** c'est-à-dire d'avoir le souhait personnel de voir se réaliser un objectif, en l'espèce devenir infirmier ou aide-soignant avec l'idée qu'entrer en formation est un choix et non un hasard ou une obligation imposée par l'entourage. Cependant, l'envie ne se suffit pas à elle-même pour atteindre son objectif, elle nécessite de posséder les ressources et les potentialités inhérentes aux exigences de la formation.
- ↳ D'**engagement** qui « *fait partie du processus d'apprentissage de l'étudiant, durant le temps de sa formation. Il nécessite une mobilisation individuelle, de groupe voire des organisations définissant des trajectoires d'activités cohérentes, dans un contexte contraignant* » (Becker, 2006). Ainsi, l'engagement nécessite un investissement de l'apprenant à titre individuel et collectif à travers sa participation dans les différents groupes de TD, dans les travaux à préparer ou à réaliser, lors des stages mais aussi une implication de l'institut qui se doit de proposer des parcours de formation personnalisés. L'engagement peut se traduire par la mise en place d'un contrat pédagogique qui formalise les objectifs d'apprentissage négociés.
- ↳ D'**éthique** qui vient du grec ethos signifiant « *une manière d'être habituelle et les mœurs d'un groupe* » et peut se définir comme « *la visée de la vie bonne avec et pour les autres, dans des*

institutions justes » (Ricoeur, 1993). Il s'agit donc de la capacité à agir intentionnellement et à prendre des initiatives pour instaurer des changements dans sa manière d'apprendre, de se représenter le soin, ... tout en privilégiant le principe de **réciprocité** et l'idée que sa capacité à progresser ne pourra se faire qu'en regard de la contribution mise. L'apprenant va devoir également développer tout au long de son parcours une **éthique clinique** qui est à la fois une valeur « *qui assure au patient d'être traité dans les meilleures conditions possibles* », une façon de penser « *qui s'inscrit dans le champ d'une démarche d'analyse de la qualité des pratiques de soins* », une pratique réflexive sur la finalité des soins prodigués afin d'anticiper la responsabilité engagée sur l'avenir d'une personne et se recentrer sur la personne soignée et non sur la maladie.

- ↪ De **créativité** qui est « *la capacité d'une personne ou d'un groupe de personnes à faire émerger des actions susceptibles d'apporter une réponse appropriée à une situation problématique ou d'opportunités à saisir* » (Louafa & Perret, 2008). La créativité vise « *à modifier des connaissances en se fondant sur le savoir, en les remaniant, les recombinaison, et en leur donnant d'autres sens et d'autres valeurs* ». Solliciter la créativité de l'apprenant, c'est l'amener à considérer qu'il n'y a pas de réponse-type à une situation donnée mais des éléments de compétences à transférer d'autres situations de soin vécues pour apporter une réponse originale et non stéréotypée dans un contexte de santé en mouvance perpétuelle. La notion de créativité est intimement liée à celle d'innovation qui est un des axes prévalent de tous nos projets.
- ↪ De **motivation** (cf paragraphe suivant la conception de l'apprenant)
- ↪ De **réflexivité** qui renvoie à la « *réflexion sur l'action* » (Vanhulle, 2008 cité par Carnus & Mias, 2013). Il s'agit pour l'apprenant de « *sa capacité à réfléchir délibérément sur ses propres pratiques* » (Perrenoud, 2001 cité par Carnus & Mias, 2013) « *en vue de les améliorer* » (Tochon, 1993 cité par Carnus & Mias, 2013).

↪ **La réciprocité et l'équité**

Pour Mauss (1925), la **réciprocité** est basée sur la notion de **don et de contre-don** caractérisée par un cycle d'échanges composé de trois dimensions : donner, recevoir, rendre. Pour qu'un don soit possible et que le processus qui le nourrit se maintienne dans la durée, il doit correspondre à un échange dans lequel le donateur et le receveur s'engagent mutuellement.

De façon très générale, la **réciprocité** signifie « *réagir à un bienfait ou à un préjudice de manière convenable et proportionnelle* » (Becker, 1990 et 2005). Elle comprend différentes dimensions :

- ↪ **Convenance et proportionnalité** : la convenance fait référence à la compréhension de ce qui est considéré comme un bienfait ou un préjudice du point de vue d'autrui, ce qui permet de réagir aux autres d'une façon qu'ils considéreront comme avantageuse. La proportionnalité, quant à elle, fait référence à une manière appropriée de réagir en ce qui touche l'ampleur de la réponse, considérant l'effort que celle-ci exige plutôt que sa valeur financière (Becker, 1990 et 2005).
- ↪ **Étroite/large** : il s'agit de réagir uniquement aux gestes auxquels l'apprenant s'est volontairement associé (étroite), ou aux gestes non sollicités (large) (Becker, 1990; Viens, 2008).
- ↪ **Intéressée/désintéressée**

- ↪ **Directe/indirecte/généralisée** : la question « qui réagit à qui? » détermine s'il s'agit de réciprocité directe (1:1), indirecte (un tiers réagit à une action) ou généralisée (champ d'application encore plus diffus : les personnes impliquées ne voient pas nécessairement qui est touché par leurs actions et ne réagissent pas nécessairement à une action spécifique. (Becker, 2005; Herne et al., 2013).
- ↪ **Faible/forte** : la distinction entre la réciprocité faible et la réciprocité forte repose sur la différence entre accorder la priorité aux intérêts personnels ou aux intérêts collectifs (Gintis, 2000).

La réciprocité implique une **coopération entre au moins de personnes qui peuvent être le formateur et l'apprenant ou deux ou plusieurs apprenants**. Le tutorat entre pairs réalisé auprès des étudiants infirmiers de première année repose sur ce principe dans une dimension large, désintéressée, directe et forte.

La réciprocité est fortement associée à la notion d'**équité** qui est complexe à définir. Elle est souvent liée au concept de justice sociale qui consiste à se placer du point de vue des plus défavorisés et de mettre en place des mesures et des actions pour corriger les écarts entre les plus et les moins avantagés. L'équité rejoint la pédagogie différenciée en ce sens qu'elle consiste à **ne pas faire la même chose pour tous mais à ne pas non plus concentrer les moyens sur une même personne**. Elle s'exprime en formation aide-soignante à travers l'accompagnement pédagogique individualisé qui est mis en place suite à un entretien de positionnement et en formation infirmière en regard du contrat pédagogique.

↪ **L'authenticité**

Selon Hodgkinson (1991), être authentique, « *c'est être fidèle à soi-même, à son système de valeurs* ». Pour Ménard et Brunet (2012), l'aspect interpersonnel de l'authenticité, quant à lui, porte davantage sur l'**intégrité** ou l'**éthique**, de même que la **responsabilisation** de l'individu...

L'authenticité peut donc se définir comme « *le fait d'assumer ses responsabilités et de respecter autrui, de même que les normes établies* ». Ainsi, selon les tenants de cette conception, une personne authentique est une personne éthique et intègre.

↪ **La bienveillance**

Pour Roelens (2019), la **bienveillance comprend 3 dimensions** :

- ↪ **bien veiller** : c'est « *se donner les moyens de percevoir la vulnérabilité de l'autre* » ce qui implique de la **présence** (« *art d'être présent, disponible, impliqué, prêt à donner de son énergie, de sa patience, de son savoir-faire, de son expérience* ») et de l'**attention** c'est-à-dire « *se soucier des besoins des autres prendre conscience des siens* » en faisant preuve d'**empathie cognitive et affective**.
- ↪ **bien veiller sur** : c'est « *prendre soin de l'autre et avoir soin de la relation avec l'autre* » tout en préservant « *son autonomie individuelle* » en considérant la position de l'autre telle que lui-même l'exprime et non en se mettant à sa place et en ayant conscience que l'expression de ses besoins dépasse inévitablement les possibilités de les satisfaire.

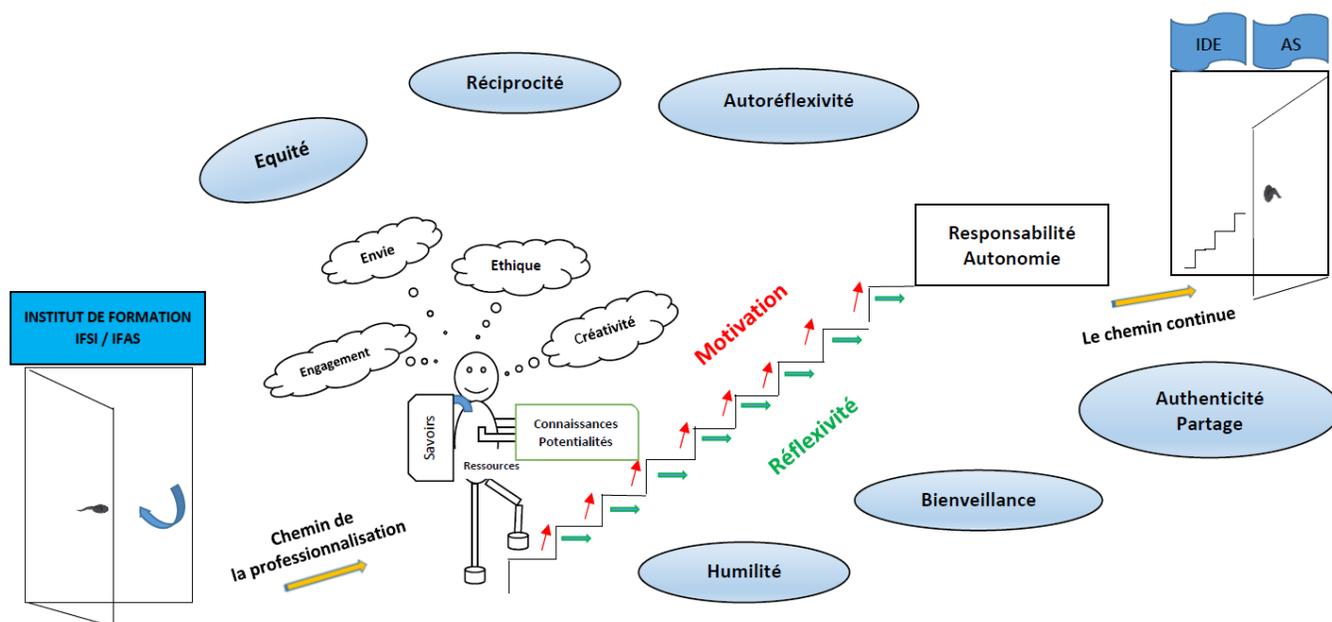
↪ **bien veiller à** : il s'agit pour le formateur de permettre aux apprenants de co-construire leurs savoirs non sous forme d'un impératif mais sous forme d'une proposition aussi large et ouverte pour que chacun puisse se les approprier en fonction des ressources qui lui sont propres.

↪ L'humilité

Pour Comte-Sponville (1999), l'humilité « n'est pas le mépris de soi, l'ignorance de ce qu'on est, mais plutôt connaissance, ou reconnaissance, de tout ce qu'on n'est pas ». Il s'agit donc pour l'apprenant **d'avoir conscience de ses limites, de ses axes d'amélioration sans pour autant se dévaloriser et nier ses ressources pour se placer dans une dynamique constante d'amélioration de ses pratiques** via l'autoréflexivité.

↪ L'autoréflexivité

Pour Habermas (cité par Díaz-Martínez, 2019), l'autoréflexivité est un « processus de questionnement interne qui permet à une personne de parvenir à une réflexion plus profonde sur elle-même et sur sa manière d'agir ». Cette autoréflexion s'inscrit dans un contexte. Il s'agit de conduire l'apprenant à développer **sa capacité d'auto évaluer et d'auto critiquer sa pratique** pour comprendre sa pratique et prendre conscience de ses modes de réflexions, de ses modes actions et de leur influence sur les résultats obtenus.



L'accompagnement dans la relation pédagogique IFSI/IFAS

4. Les principes pédagogiques

↳ La conception de l'apprenant

Être étudiant ou élève renvoie à un rôle social avec des comportements, des attitudes, des attendus...

Pour GATE (2009), « *l'apprenant en tant que substantif regroupe les attributs d'une entité, ici un sujet humain, acteur d'un processus de changement qui affecte autant son rapport à lui-même que son rapport au monde. L'apprenant en tant que participe présent du verbe apprendre, induit l'idée d'une action, d'une participation active dans l'ici et maintenant d'une situation.* »

Un apprenant est donc une personne qui va s'inscrire dans un processus de changement, de construction.

Notre définition de l'apprenant :

Un apprenant est un adulte, doté d'émotions qui s'inscrit dans un processus d'apprentissage et d'autoévaluation afin de pouvoir en dégager des axes d'amélioration.

Il est considéré comme une personne ayant un potentiel et pour lequel sa professionnalisation s'effectuera au regard d'un partage d'expériences et d'une démarche participative.

Afin de pouvoir progresser, l'apprenant devra mobiliser des ressources, être réactif et réflexif afin de devenir responsable.

Il sera considéré comme une personne ayant ses propres représentations qui seront respectées.

Son engagement et son expérience acquise lui permettront de devenir un professionnel acteur, autonome. Il aura la capacité de mobiliser des notions d'adaptation, de travail, d'entraide, d'efficacité et de respect.

Ainsi, nous considérons l'étudiant infirmier ou l'élève aide-soignant, comme un adulte en formation :

- avec un **potentiel**,
- doué d'**intelligence**,
- avec des **expériences de vie** par lesquelles il s'est construit,
- avec des **styles d'apprentissage différents** : une manière caractéristique d'agir qui lui est propre, des prédispositions ou des préférences, des processus de traitement des informations, des caractéristiques de la personnalité,
- avec ses **représentations du monde**,
- avec ses **normes**, ses **valeurs**,
- **responsable**,
- engagé dans un **processus de professionnalisation**,
- ayant une **motivation**.

Pour JOURDAN (2017), l'expérience dont est porteur un apprenant « fait qu'il n'est jamais neutre face à un sujet. [...] il sait des choses, mais ses connaissances sont partielles et connotées affectivement. Cependant elles demeurent une ressource précieuse pour le formateur car elles sont le filtre par lequel il appréhendera le sujet ». Cela rejoint la notion d'émotions et de représentations que nous associons à l'apprenant et qu'il est nécessaire de prendre en compte dans son processus d'apprentissage et de professionnalisation pour nous permettre de l'accompagner dans son analyse des situations et des pratiques.

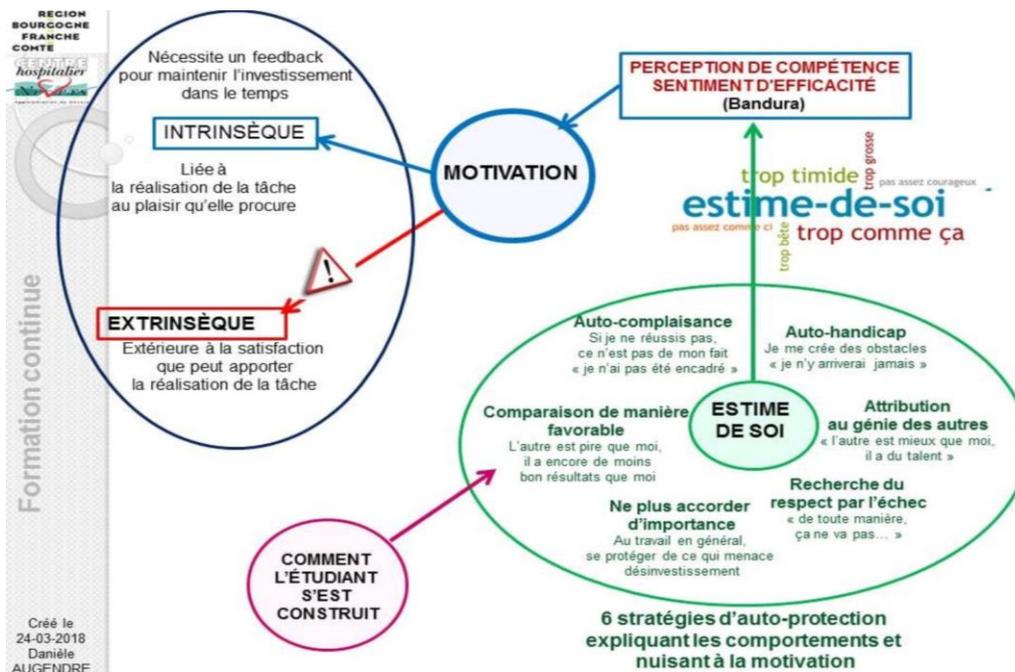
La notion d'acteur et d'engagement de l'apprenant est à associer à la motivation.

MAIS QU'EST-CE QU'UN APPRENANT MOTIVE ?

Pour VIAU (1997) cité par JEZEGOU (2010-p.54), « la motivation trouve ses origines dans les perceptions que la personne a d'elle-même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer afin d'atteindre un but. »

La motivation de l'apprenant est donc intimement liée à son estime de lui-même c'est-à-dire à sa propre perception de sa compétence, de sa valeur et à son sentiment d'efficacité donc à sa confiance en lui.

L'objectif du formateur va donc être de développer la motivation et plus particulièrement la motivation intrinsèque de l'apprenant pour lui permettre de dépasser sa motivation extrinsèque à savoir la récompense, "la bonne note" afin qu'il apprenne pour être compétent, qu'il accepte de se transformer, de se confronter in fine pour éprouver du plaisir en réalisant son travail et la satisfaction qui en résulte.



Les stratégies d'auto-protection
Schéma réalisé selon Toczek-Chapelle, M-C. (2017)

La conception du formateur

Pour nous, il s'agit d'un professionnel porteur de différentes valeurs.

Il agira comme un facilitateur d'émancipation professionnelle au regard d'une posture de partenaire, de médiateur et d'accompagnant.

Il a pour objectif de développer et de renforcer le pouvoir d'agir de l'apprenant dans une démarche d'autonomisation de celui-ci.

Il veillera à renforcer la solidarité entre les apprenants.

Ainsi, la posture du formateur dans l'accompagnement de la professionnalisation des apprenants peut se décrire de la manière suivante :

- **CONDUIRE** : nous nous situons ici dans le cadre de la formation pour l'étudiant / l'élève avec des **objectifs à atteindre** et **un cadre** ⇒ le formateur conduit l'étudiant, lui montre où il doit arriver (objectifs d'apprentissage), dans une progression d'apprentissage. Il lui donne la direction, l'initie **C'est une posture fonctionnaliste, où le formateur fait appel à ses ressources d'expert** (règles et procédures techniques).
- **GUIDER** : c'est permettre à l'étudiant de comprendre où il va et comment il y va = nous nous situons ici dans le domaine de la **réflexivité avec l'analyse de pratique** ⇒ processus de développement professionnel et personnel en adaptant et en réajustant avec l'étudiant-élève. **C'est une posture réflexive et critique, où le formateur articule la dimension individuelle au travers du projet et la dimension collective** (avec ses codes, normes, règles, lois) afin d'aider à penser choix et décisions.
- **ESCORTER** : cela correspond à **l'attention portée à celui que nous accompagnons**, en le soutenant dans ses difficultés, en l'encourageant dans ses capacités, ressources, potentiels ... avec un regard bienveillant et une considération positive. **C'est une posture herméneutique, où le formateur écoute dans une logique compréhensive afin de mobiliser les ressources de la personne accompagnée et de l'aider à trouver ses propres valeurs et critères personnels.**



Les trois régions sémantiques d'accompagner selon Paul (2004, p. 69-73)

Nous pouvons synthétiser par le fait qu'accompagner, c'est aider, guider et conduire le processus d'apprentissage et de construction identitaire.

Enseignant magister	Enseignant formateur	Enseignant accompagnateur
<p>Conception traditionnelle Encore très prégnante Fondement des bases du système d'enseignement actuel</p> <p>Enseignant = maître</p> <p>Savoirs considérés comme objectifs</p> <p>L'apprentissage est un processus cumulatif, linéaire, individuel et compétitif</p> <p>L'appropriation des savoirs est évaluée par certification finale permettant aux enseignants et à l'institution de classer les étudiants</p>	<p>Conception Taylorienne et Behavioriste</p> <p>Réduction de la complexité en découpant les objets d'étude en éléments plus simples</p> <p>Pédagogie par objectifs</p> <p>Ne repose plus que sur les contenus à enseigner, mais sur ce que l'on doit faire de ce contenu ainsi que les performances attendues en terme de comportements observables</p> <p>La transformation identitaire attendue n'est plus l'appropriation mais la transformation</p> <p>La capacité acquise dans une situation d'apprentissage est transférable si décontextualisée de la situation scolaire et recontextualisée en situation réelle</p>	<p>Logique d'apprentissage par l'action</p> <p>Le focus n'est plus mis sur le contenu à acquérir, ni sur les objectifs en termes de capacités transférables mais sur les relations entre l'étudiant et la matière à apprendre,</p> <p>Dispositifs centrés sur les savoirs être et la construction identitaire : portfolio, aide à l'orientation ...</p> <p>Logique du constructivisme Construction des connaissances par chacun en interaction avec autrui</p> <p>L'évaluation certificative comme épreuve ponctuelle n'a plus de sens Nécessité de travailler dans la durée par observations répétées</p> <p>L'évaluation devient à la fois formative et certificative, avant, pendant et après le processus éducatif</p> <p>L'enseignant = coach</p>

Vers le paradigme de l'apprentissage. VERZAT (2010, p.28-32)

Le formateur transfère la responsabilité d'apprendre à l'apprenant dans toutes les situations : en stage, en e-learning, sur le tas, sur Google et sur les réseaux sociaux, par l'expérience, l'analyse des problèmes et des conflits, le projet, la mobilité [...]

↳ La pédagogie : un accompagnement vers la réussite, l'individualisation des parcours et la prévention des ruptures et des abandons en formation

La pédagogie différenciée est une réponse à l'hétérogénéité des apprenants pour les amener à la réussite et prévenir les ruptures de parcours. Fondée sur le propre cheminement de la personne (rythme et modes d'apprentissage), elle s'appuie sur le **renforcement positif** et le **développement de la confiance en soi**. **L'erreur doit être utilisée pour la progression dans les apprentissages, elle est constructive.**

En fonction des aptitudes des apprenants, les difficultés sont séquencées en niveaux plus élémentaires pour faciliter l'apprentissage et atteindre le résultat attendu.

Cette pédagogie nécessite que l'apprenant soit acteur de sa formation et que le formateur soit un accompagnant dynamisant mais faisant preuve de bienveillance et d'écoute.

Pour MEIRIEU (1987), « différencier, c'est avoir le souci de la personne sans renoncer à celui de la collectivité », c'est aussi « se laisser interpeller par l'apprenant, par l'élève concret, déroutant et irritant, mettant parfois en échec nos meilleures intentions, faisant vaciller avec inconscience nos plus beaux édifices. »

Un contrat pédagogique est également établi entre l'apprenant et son référent. Il a pour objet de mettre l'apprenant face à ses responsabilités afin qu'il se donne les moyens d'évoluer et de formaliser le rôle du formateur à l'accompagnement. Il constitue aussi un outil d'aide à la décision au cours du parcours de formation pour prévenir toute rupture dans le process, ou le cas échéant, accompagner l'apprenant dans une autre orientation.

Dans une logique de socioconstructivisme, notamment dans le cadre des unités intégratives ou des blocs de compétences, des activités se font en groupe. **L'apprentissage se fait donc avec, par et grâce à l'autre, aux autres. Confronter ses idées, co-construire, rechercher ensemble, se poser des questions, s'apporter mutuellement des connaissances permet d'intégrer des savoirs et à se professionnaliser.**

↳ La pratique réflexive

C'est un élément central dans notre projet pédagogique, en formation infirmière comme en formation aide-soignante.

Différents temps formels y sont consacrés :

- ↳ **En stage** : une analyse de pratique collective ou individuelle est réalisée à chaque période de formation clinique lors de la visite du formateur référent, en impliquant le tuteur de stage chaque fois que c'est possible. Avec l'évolution du référentiel aide-soignant, cette analyse pourra se faire en interdisciplinarité entre les apprenants des 2 formations.
- ↳ **Lors des 2 retours de stage en formation infirmière** : ces analyses se font en groupe de suivi pédagogique, le plus souvent avec la méthode GEASE du semestre 1 au semestre 5 inclus.

- ↪ **Lors des bilans de fin de stage avec le référent de suivi pédagogique** : 2 analyses de situation sont à réaliser par écrit par les étudiants infirmiers et les élèves aides-soignants à chaque stage et sont débriefées à l'aide d'un entretien d'explicitation mené par leur formateur référent de suivi pédagogique, selon une trame commune et réajustées ensuite par écrit.
- ↪ **Lors des TP ou des TD**, dans la phase de questionnement ou de débriefing.
- ↪ **A la demande de l'apprenant ou du formateur**, lors d'un entretien de suivi pédagogique individualisé.

↪ La place de l'évaluation

Si l'objectif est d'amener les apprenants au diplôme d'Etat, il s'agit également de **former des professionnels compétents qui acquièrent des connaissances dans la durée**.

Le dispositif d'évaluation est conforme aux référentiels de formation en terme normatif mais il vise également un accompagnement vers **l'auto-évaluation**.

Ainsi, dans un souci de préparation, d'auto-évaluation, de réajustement, des évaluations formatives sont proposées aux apprenants sous différentes formes (Quizz, Serious Game, simulation virtuelle, mises en situation...).

IV. Numérique, innovation et expertises plurielles au centre du dispositif d'apprentissage

Outre notre ancrage pédagogique commun, notre dispositif pédagogique place le numérique et l'innovation au cœur des apprentissages dans une volonté d'hybridation de nos formations. A ces deux éléments viennent s'ajouter des domaines d'expertise pluriels des formateurs.

1. Les outils numériques au service des apprenants

En termes d'équipement, l'IFSI et les IFAS bénéficient sur le site de NEVERS d'un réseau Wifi gratuit, d'une salle multimédia comportant 15 ordinateurs en accès libre, de télévisions ou de tableaux interactifs dans chaque salle de TD. Des PC portables sont mis à disposition des apprenants présentant des aménagements d'épreuve en lien avec une déficience.

La plateforme pédagogique Moodle est hébergée sur le serveur d'un prestataire de service mais gérée en interne par des formateurs. Y sont insérés les présentations de semestre et d'UE (IFSI) ou de blocs de compétences et de modules (IFAS), les supports de cours, les consignes pour les TD et les évaluations. Via l'espace dédié au Centre de documentation et d'Information, les apprenants ont accès à différentes bases de données et liens utiles. La messagerie est utilisée pour tous les échanges d'e-mails collectifs

entre formateurs et étudiants/élèves. Une partie des supports de cours mis en ligne sur la plateforme a été sonorisée afin de faciliter l'intégration des connaissances.

La plateforme My Komunoté est une plateforme qui permet aux apprenants d'accéder à l'ensemble de leurs résultats, à l'agenda de leur promotion et à leur agenda personnel.

Le site Internet « IFSI-IFAS de Nevers-Cosne-sur-Loire-Decize » est un vecteur d'information et de communication hébergé par un prestataire externe mais géré en interne par des formateurs et les assistantes administratives.

Les pages Facebook, LinkedIn et Instagram « IFSI-IFAS du GHT de la Nièvre », ouvertes au public, permettent de communiquer sur l'actualité des structures.

Depuis la rentrée de septembre 2023, les formateurs ont accès à l'ensemble des cours enregistrés de la formation infirmière de l'Université de Franche-Comté dans le cadre d'un partenariat entre les deux universités régionales.

2. Des méthodes pédagogiques innovantes, apprenantes et diversifiées

La crise sanitaire a amené les formateurs à développer des méthodes d'apprentissage en e-learning et a permis de développer une **approche de formation hybride** dont le développement est à poursuivre. **Un projet innovation pédagogique et numérique est en cours de mise en œuvre.**

Le support de cette hybridation est en lien avec la **plateforme pédagogique** des instituts Moodle et est accompagné par l'équipe pédagogique. Les méthodes pédagogiques s'appuient sur un dispositif technologique pédagogique diversifié qui est structuré par promotion, par semestre et par unité d'enseignement ou par bloc de compétences avec pour chaque unité ou bloc une arborescence commune:

- ↳ la mise en œuvre de ressources textuelles ou multimédias en ligne,
- ↳ l'utilisation de tests et de travaux dirigés en ligne.

Des **diaporamas interactifs** ont été développés par les formateurs. Ils sont mis à la disposition des étudiants sur la plateforme afin de favoriser l'intégration des connaissances.

Des **boîtiers de votes interactifs QUIZZ BOX** sont utilisés pour favoriser l'intégration des connaissances.

Le **logiciel Forméis**, développé en 2018, permet l'accès à l'ensemble des informations concernant les étudiants (identification, notes, stages, suivi pédagogique, tutorats ...), les lieux de stage, les plannings des formateurs, de la documentaliste et de la directrice.

L'utilisation pluriquotidienne des e-mails permet également d'échanger avec les apprenants qui ont depuis 2020, une adresse e-mail standardisée.

Le **logiciel COMPILATIO** est utilisé pour repérer les plagiat dans les travaux écrits rendus (fiche de lecture, Travail d'Initiation à la Recherche, ...). En 2022, son utilisation s'est étendue aux analyses de situation. La présentation de ce logiciel aux apprenants permet de les sensibiliser à l'importance de la

citation des sources, à la distinction entre similitude et plagiat. Un formateur, référent du logiciel, est responsable du contrôle des différents documents qui lui sont transmis par les étudiants et les élèves.

Un **accès à TEAMS** depuis 2022 permet de poursuivre une **approche hybride de nos formations débutée en 2020 avec la COVID non seulement pour les enseignements magistraux, les travaux dirigés mais aussi dans le cadre du suivi pédagogique et du tutorat de stage.**

Six tablettes graphiques ont été offertes à l'institut. Elles permettent d'utiliser les outils numériques dans les salles qui n'en sont pas équipées.

La **simulation en santé** est développée en moyenne et basse fidélité. Les instituts se sont dotés en 2021 de **trois systèmes Nordic Recmobile** (système d'enregistrement de débriefing) permettant la réalisation de séquences de mise en situation en simulation, avec mise à distance des observateurs et débriefing. Un mannequin connecté vient compléter ce dispositif lors de la formation aux gestes et soins d'urgence notamment. Depuis 2022, les étudiants et les élèves des instituts bénéficient d'un accès à la **plateforme MédicActiv** qui leur permet d'avoir accès aux logiciels **SimforHealth** et **SimDose** pour travailler en réalité virtuelle sur les calculs de dose et les compétences professionnelles dans le cadre de situations de soin virtuelles. Les IFAS de Cosne et de Decize sont également équipés de **deux simulateurs à mobilité réduite** qui permettent aux apprenants de se mettre en situation pour démontrer les troubles musculaires et squelettiques mais aussi visuels et auditifs liés au vieillissement ou causés par un accident ou une maladie handicapants.

Depuis 2023, les élèves des instituts bénéficient de trois casques de réalité virtuelle afin de développer une expérience immersive et ludique, de pouvoir réaliser des mises en pratique sans danger et de favoriser l'ancrage des connaissances. Ils sont équipés d'un logiciel sur la communication en santé mentale (PSY-VR) et d'un logiciel sur la gestion des risques et l'hygiène de type chambres des erreurs ce qui permet de travailler les blocs 3 et 5.

L'anglais est dispensé en 1ère année en e-learning et sur les 2 autres années en présentiel avec des assistants en anglais. Une initiation à l'anglais a également été réalisée pour les élèves aides-soignants des 3 IFAS en partenariat avec CCI Formation.

Des séquences sont organisées en interdisciplinarité dans le cadre du service sanitaire avec des étudiants en médecine, en pharmacie, en maïeutique, en kinésithérapie... et dans le cadre de l'unité d'enseignement 3.5 « Encadrement des professionnels de soins » et de modules avec les élèves aides-soignants.

Des actions de santé publique sont également réalisées en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Il est à noter une **innovation en 2023 en partenariat avec le Comité Départemental Handisport** mise en place par la référente de l'UE 2.3 Santé, Maladie, Handicap pour permettre aux étudiants infirmiers de 1^{ère} année de se mettre en situation de handicap moteur, auditif ou visuel.

3. Des domaines d'expertise des formateurs pluriels

Les domaines d'expertise des formateurs sont multiples en lien avec la diversité des expériences professionnelles et des diplômes universitaires (masters, diplômes universitaires) et professionnels.

Ainsi, l'équipe rassemble des **connaissances et compétences spécifiques** dans les domaines :

- ↪ **Pédagogiques** : tutorat, simulation, sciences de l'éducation
- ↪ **Spécialités en santé** : éthique, santé publique, manutention, soins d'urgence, douleur, soins palliatifs, approche des troubles psychiques du sujet âgé, toucher-massage, sophrologie, hypnose, management des organisations soignantes, santé au travail, ...
- ↪ **Communication et innovation** : ingénierie pédagogique multimédia, e-santé
- ↪ **Gestion des ressources humaines**

Un **plan de formation continue annuel** permet l'actualisation et l'évolution des domaines d'expertise à travers des actions individuelles et une cohésion pédagogique à travers une action de formation annuelle collective.

La formation 2023-2024 va permettre aux formateurs de développer leurs compétences dans la mise en place de la simulation en santé.

V. Projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap

L'IFSI-IFAS de NEVERS ainsi que les IFAS de COSNE et de DECIZE sont **accessibles aux apprenants présentant une déficience dont les aptitudes à suivre la formation ont été validées par un médecin agréé.**

Un référent handicap est commun aux instituts : M. Thierry BARBET, cadre de santé formateur à l'IFSI de NEVERS

Les apprenants bénéficient d'un **accompagnement personnalisé par le référent handicap** des instituts du GHT. Dans la mesure du possible, leurs aménagements sont prescrits par la Maison Départementale des Personnes Handicapées et ils peuvent en bénéficier sur présentation de leur certificat médical au référent handicap, si les conditions requises sont possibles au sein des instituts.

Ces dispositifs spécifiques peuvent concerner l'aménagement du temps des épreuves d'évaluation, l'installation dans les salles, l'utilisation de matériel informatique dédié, l'accompagnement par une tierce personne...

Les apprenants concernés sont invités à prendre contact avec le secrétariat et le référent handicap dès le début de leur formation afin de mettre en place les différents aménagements le plus précocement possible. Une **information est faite dès la pré-rentrée** par le référent handicap à l'ensemble des étudiants pour les sensibiliser aux dispositifs potentiels.

Une procédure d'information des personnes en situation de handicap⁶ est jointe en annexe.

Un **partenariat avec Cap Emploi et Réussir 58** est également en cours pour favoriser l'intégration en formation de candidats en situation de Handicap.

Les **étudiants et les élèves sont également sensibilisés à la thématique du handicap** en formation infirmière avec la mise en place d'un partenariat avec le **Comité Départemental Handisport** pour leur permettre d'appréhender de manière ludique les différents handicaps et avec **l'Agglomération de Nevers dans le cadre du mois de l'inclusion** où les élèves aides-soignants titulaires d'un baccalauréat professionnel des 3 IFAS ainsi que leurs formateurs vont pouvoir participer à un déjeuner dans le noir en octobre 2023.

VI. Prestations offertes à la vie étudiante

Les prestations offertes à la vie étudiante sont formalisées dans divers documents. Elles n'apparaissent pas de manière exhaustive dans ce projet.

Concernant la restauration, il est à noter une évolution significative sur le site de NEVERS, puisque les apprenants peuvent non seulement déjeuner dans le Hall de l'institut qui a été réaménagé en mars 2020 et depuis octobre 2021, un restaurant universitaire temporaire a été aménagé à proximité du site. Les apprenants boursiers peuvent s'y restaurer pour un tarif préférentiel à 1€ et les autres à un tarif de 3,50€. Ce restaurant est également ouvert aux élèves aides-soignants sur présentation de leur certificat de scolarité.

Sur les IFAS de COSNE et de DECIZE, les élèves ont accès au self des Centres Hospitaliers respectifs.

Il existe également une **association étudiante** : Les Seringues de NEVERS en charge des actions de vie étudiante. Elle regroupe les apprenants infirmiers et aides-soignants. Un représentant de l'IFSI siège au bureau des étudiants interassociatif. Les nouveautés 2023 vont concerner la mise en place d'un week-end d'intégration interpromotions IFSI et IFAS du GHT, le recentrage du tutorat entre pairs autour d'éléments méthodologiques et une nouvelle version du Gala de fin d'année.

⁶ Annexe 4 : Procédure information et accompagnement des publics en situation de handicap

VII. Perspectives 2023-2024 : recentrage sur l'approche par compétence, les situations emblématiques, l'observation clinique, la notion de parcours et nouvelles innovations

Deux axes d'évolution en lien avec la démarche continue d'amélioration de nos pratiques pédagogiques et les projets stratégique et managérial des instituts ont fait l'objet d'un travail en équipe en 2022 et sont en cours de mise en œuvre depuis septembre 2023 : **la mise en exergue de la notion de parcours** et le recentrage sur **l'approche par compétence**, notamment en formation infirmière impulsée par la mise en place du nouveau référentiel de formation aide-soignant et les audits qualité. **Différents projets** vont également être mis en place.

1. Parcours patient et parcours de santé

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé promeut la prévention et l'éducation pour la santé qui a une place centrale dans le système de soins et dans les politiques de santé avec la notion de parcours de soins et de santé.

Pour s'inscrire dans cette dynamique de parcours, l'équipe pédagogique des instituts développe cette dimension dans les apprentissages en formation en soins infirmiers et aide-soignante à travers différents éléments :

- **la formation clinique** : dans les filières de santé mentale et de chirurgie au sein du GHT, les apprenants ont un parcours de stage qui suit la prise en charge du parcours patient, allant par exemple de l'Unité d'Evaluation et de Réadaptation à l'accompagnement extra-hospitalier (Centre Médico Psychologique, Hôpital de Jour, ...) en passant par l'Unité d'Hospitalisation et l'Unité de Préparation à la Sortie.

Le parcours santé est appréhendé par des stages dans des structures comme Résédia (accompagnement des personnes diabétiques), l'ANPAA (accompagnement des personnes présentant des addictions) ou au sein de d'établissements scolaires (prévention et éducation des jeunes par rapport à des thèmes d'actualité comme le sommeil, ...).

- **la formation théorique** : les apprenants aides-soignants ou infirmiers bénéficient d'enseignements sur les parcours de santé et les situations de soin étudiées incluent la notion de parcours patient. Dans le cadre de l'Unité d'Enseignement de Santé Publique, ils ont un projet conjoint à réaliser en collaboration avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les structures scolaires...

Un formateur est référent de la thématique Parcours et s'assure de l'inclusion de cette logique dans les deux formations préparées.

2. Approche par compétence et situations emblématiques

Les objectifs de cet axe de progression sont de :

- ↪ **Se recentrer sur les situations emblématiques et sur les parcours de soins pour favoriser l'intégration des compétences et se placer dans une approche par compétence**
 - ↪ déterminer les situations emblématiques / prévalentes rencontrées dans l'exercice professionnel infirmier et aide-soignant dans notre contexte territorial à répartir sur l'ensemble des semestres de formation
 - ↪ formaliser une trame de fiche pédagogique concernant l'approche par situation
- ↪ **Favoriser le maillage des UI / UE en regard de la compétence ou des modules en lien avec le bloc de compétences**
 - ↪ fixer un objectif commun avec des temps d'enseignement et d'évaluation partagés entre UI et UE

L'approche par compétence se caractérise dans nos instituts par :

- ↪ **l'étude de situations en lien avec 3 paliers d'apprentissage :**
 - ↪ « **comprendre** » : acquisition de savoirs et savoir-faire pour comprendre le situations
 - ↪ « **agir** » : mobilisation des savoirs et acquisition de la capacité d'agir et d'évaluer son action
 - ↪ « **transférer** » : transposition de ses acquis dans des situations nouvelles
- ↪ **les situations d'apprentissage** sont considérées comme des moyens pédagogiques qui nécessitent de s'appuyer sur la littérature professionnelle et les interactions entre le savoir acquis au niveau individuel et celui du groupe. Elles s'inscrivent dans une **logique de contextualisation / décontextualisation / recontextualisation**.
Il s'agit également de conduire les apprenants dans une **recherche de sens** et de les amener à des **capacités d'autoanalyse** des situations rencontrées.
- ↪ En formation infirmière, chaque Unité d'intégration débute le semestre, ce qui permet d'introduire la ou les compétence (s) étudiées au cours du semestre ; elle s'appuie sur 3 situations emblématiques qui servent de fil conducteur au cours période. Les savoirs appréhendés dans les Unités d'Enseignement viennent s'imbriquer pour alimenter les situations étudiées.
En formation aide-soignante, chaque bloc débute par une présentation des compétences travaillées puis des situations sont analysées en trois étapes par les élèves dans la même logique que ci-dessus avec mobilisation de contenus théoriques ciblés en regard de chaque situation.

Les familles de situation choisies doivent permettre aux apprenants une action singulière et de savoir agir face à l'imprévu. Elles ciblent les attributs suivants :

- ↪ Situation authentique, complexe d'emblée = c'est le soutien offert qui varie suivant le degré de maîtrise de la compétence
- ↪ Notion de transfert d'une situation à une autre

- ↪ Recontextualisations multiples : nombreuses variantes de problèmes au sein d'une même situation

Le choix de situations emblématiques a pour **finalités** de permettre aux apprenants de :

- ↪ Réfléchir individuellement puis en groupe à travers la confrontation
- ↪ Rechercher des réponses aux questionnements
- ↪ Faire des liens et donner du sens
- ↪ Se positionner en tant que professionnel
- ↪ Adopter une posture professionnelle
- ↪ Construire une identité professionnelle

Les **objectifs de travail** autour de l'étude de situations professionnelles sont de permettre à chaque apprenant de :

- ↪ **Se questionner** face à une situation
- ↪ **Apprendre à mobiliser ses connaissances**
- ↪ Identifier ce que je ne connais pas
- ↪ **Intégrer de nouveaux savoirs** (rechercher les connaissances nécessaires pour répondre aux questions)
- ↪ **Développer les compétences**

Il s'agit donc de faire des liens entre :

- **Données d'une situation et savoirs théoriques**
- **Données d'une situation et expérience**
- **Données significatives, savoirs à mobiliser et perspectives soignantes**

Notre approche des situations se fait à travers **une démarche méthodique identique**, à savoir :

- ↪ Lire ou regarder ou observer une situation
- ↪ Réfléchir en individuel puis en groupe
- ↪ Rechercher les éléments significatifs dans la situation, les décomposer, les définir, les comprendre
- ↪ Identifier les questionnements en lien avec les éléments ciblés
- ↪ Déterminer des objectifs de recherche qui contribuent à répondre aux questionnements
- ↪ Faire des liens avec les compétences
- ↪ Organiser les recherches
- ↪ Mutualiser les informations recueillies pour développer les savoirs / concepts / notions en lien
- ↪ Approfondir les liens entre les éléments théoriques, les applications possibles, les pratiques sous-jacentes et les perspectives soignantes de la situation
- ↪ Élaborer un document écrit et préparer un exposé oral
- ↪ Exposer ce travail
- ↪ Développer des axes de réflexion transférables

- ↔ Réaliser une auto-évaluation des apprentissages effectués / à initier / à approfondir / à transférer
- ↔ Favoriser l'autonomie en situation de soin par une synthèse et une transférabilité des apprentissages en termes de compétences, sur la pratique, dans une autre situation

La **construction de nos situations** s'articule autour de :

- ↔ Un contexte et un environnement
- ↔ Un espace et une durée limitée
- ↔ Des acteurs en action
- ↔ Des enjeux et des logiques
- ↔ Des circonstances
- ↔ Des interactions
- ↔ En lien avec le référentiel d'activités professionnelles
- ↔ Emblématique de l'apprentissage professionnel

Les situations emblématiques qui seront étudiées au cours des semestres doivent permettre aux apprenants d'appréhender les situations de soin prévalentes qu'ils auront à rencontrer au cours de leur exercice professionnel et de mobiliser l'ensemble des compétences métier. Une synthèse de ces situations par semestre est présentée en annexe⁷.

3. Projets innovants

3.1. Ouverture de l'IFA (Institut de formation d'ambulanciers) et de la formation d'auxiliaire ambulancier

L'ouverture de l'IFA est prévue en janvier 2024 et la formation d'auxiliaire ambulancier va débiter en décembre 2023.

3.2. Travail sur la prévention des ruptures et des abandons de parcours

Ceci est en lien avec le nombre d'interruptions en 1ère année de formation infirmière qui est passé de 8,6% en 2021 à 14,1% en 2022 et à 33,8% en 2023 ainsi qu'au profil des étudiants (plus d'un tiers d'étudiants issus d'un baccalauréat professionnel) et à un seuil record de redoublants avec étudiants.

Il va s'agir d'objectiver les données d'interruption en analysant les causes d'interruption et la mise en lien avec des facteurs potentiels (profil notamment) pour dégager des mesures préventives à mettre en œuvre. Un début d'analyse met en exergue les résultats obtenus au semestre 1 avec le type de baccalauréat obtenu.

Des entretiens pour explorer les facteurs d'échecs à la session 1 du semestre 1 ont été menés conjointement par la directrice et les formateurs référents auprès de 65 étudiants avec mise en place

⁷ Annexe 5 : Maillage pédagogique UI/UE et situations emblématiques par semestre

d'axes d'amélioration ou de projets de réorientation. Deux étudiants infirmiers ont intégré la formation aide-soignante en septembre 2023.

3.3. Analyse de l'insertion professionnelle sur le territoire et sur les raisons éventuelles des fuites vers d'autres régions

3.4. Projet d'achat d'un simulateur d'hémiplégie

3.5. Un projet de promotion de la santé autour de la thématique du Moustique Tigre en partenariat avec l'ARS et l'Agglomération de NEVERS

Ce projet va être mené par les étudiants qui souhaitent partir en voyage humanitaire.

3.6. Aménagement de parcours des candidats titulaires du DEAS pour l'entrée directe en deuxième année de formation

VIII. Le projet pédagogique IFSI

1. La procédure de sélection pour entrer en formation infirmière

Elle est régie par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

Sur l'IFSI de NEVERS, la sélection des candidats peut se faire par 2 voies :

↳ **La voie directe** réservée aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'une équivalence, âgées d'au moins 17 ans au 31 décembre de l'année d'entrée en formation, qui sont néo bacheliers ou en réorientation scolaire : **admission via Parcoursup**. 85 places minimum sont ouvertes pour ce mode d'accès.

L'examen de la brique 4 concernant les motivations pour l'entrée en formation des candidats est effectuée par l'ensemble des formateurs de l'équipe pédagogique à l'aide d'une grille de cotation validée par les membres de la Commission d'Examen des Vœux de la région Bourgogne.

Cet examen se fait de manière anonyme par voie dématérialisée.

La voie de la formation professionnelle continue réservée aux personnes justifiant d'au moins 3 ans de cotisation à taux plein à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection : **admission via des épreuves de sélection écrites (français et mathématiques) et un entretien oral basé sur la remise d'un dossier, portant sur l'expérience professionnelle et les motivations du candidat**. Pour notre institut, le nombre de places réservées est de 33% du nombre total d'étudiants à admettre en 1ère année soit un total de 42 places.

Les épreuves écrites sont organisées le même jour à la même heure pour l'ensemble des IFSI de la région Bourgogne et les sujets sont identiques pour tous.

Les corrections des épreuves sont effectuées par un binôme de formateurs de l'IFSI pour lequel les candidats ont postulé. La procédure de jury d'admission et d'affichage des résultats est commune à l'ensemble des instituts.

2. L'organisation pédagogique

La formation à l'institut est organisée en unités d'enseignement et s'inscrit dans une logique de compétences.III P

Elle est assurée par des **formateurs permanents** de l'institut et des **intervenants extérieurs experts dans leur domaine** (infirmiers, pharmaciens, membres d'associations, universitaires, médecins, psychologues...).

2.3. Les enseignements

Chaque formateur est référent d'unités d'enseignement réparties sur l'ensemble des semestres. Il élabore les séquences de formation en conformité avec le référentiel de formation et le projet pédagogique, les met en œuvre, les évalue et les réajuste chaque année. Il prépare et anime les activités pédagogiques. Il conçoit les sujets d'évaluation, les guides de correction et les grilles d'évaluation des 1ères et 2èmes sessions. Il est responsable du déroulement de l'évaluation, des corrections de copies et du relevé de notes.

2.4. Le suivi pédagogique

Chaque formateur est également référent d'un groupe de 8 à 10 étudiants par année de formation et ce, sur l'ensemble de la formation.

Un temps de suivi pédagogique individuel et institutionnel est programmé chaque semestre, d'autres rencontres peuvent être posées à l'initiative de l'étudiant, du formateur ou du directeur. Le process suivi pédagogique a fait l'objet d'une validation à l'ICOGI 2021.

Un entretien de positionnement est réalisé en début de formation pour pouvoir inscrire l'apprenant dans un dispositif de progression pédagogique individualisé.

Un **contrat pédagogique**⁸ est instauré pour chaque étudiant de première année IFSI. Il prend en compte ses ressources et ses besoins ainsi que ses points d'amélioration. Une synthèse de chaque rencontre est tracée dans le dossier de l'étudiant (logiciel Forméis). D'autres rencontres collectives avec le référent de suivi pédagogique sont également organisées.

⁸ Annexe 6 : Modèle de contrat pédagogique IFSI

2.5. L'accompagnement en stage

Chaque formateur est référent de plusieurs lieux de stage. La visée est de renforcer le partenariat avec le terrain, d'accompagner les étudiants dans le développement de leurs compétences ainsi que les équipes soignantes dans la mise en œuvre du tutorat.

2.6. La guidance du travail d'initiation à la recherche

Chaque formateur assure enfin la guidance d'un groupe d'étudiants dans le cadre du travail d'initiation à la recherche.

2.7. Les réunions pédagogiques et d'information⁹

Des réunions pédagogiques ou d'information animées par le directeur sont organisées toutes les semaines en équipe pluridisciplinaires afin de travailler les projets de formation en cours, de valider des modalités pédagogiques et d'analyser les situations individuelles d'apprenants. Ces réunions ont également une vocation d'information sur les projets en cours.

Des réunions mensuelles animées par le directeur sont également programmées avec les coordonnateurs pédagogiques de l'ensemble des formations depuis septembre 2023.

2.8. La commission d'évaluation

Une commission d'évaluation animée par le coordonnateur pédagogique valide les sujets, les guides de correction et de notation de chaque UE.

2.9. La planification pédagogique

La planification des enseignements et de l'alternance est assurée par le coordonnateur pédagogique IFSI.

2.10. La gestion administrative

Une assistante administrative et financière et un agent administratif assurent la gestion administrative de la formation infirmière. Une organisation administrative commune pour le GHT a été mise en place en 2022, notamment par un pilotage commun du secrétariat de l'ensemble des instituts.

2.11. Les équipements

Les locaux permettent de proposer des activités en promotion (amphithéâtre) comme en groupe (12 salles de TD). Ces salles sont **toutes** équipées de matériel vidéo ou de téléviseurs et 6 salles sont équipées de tableaux interactifs. Les salles de TP permettent aux étudiants de s'exercer et s'entraîner à effectuer des soins techniques.

La gestion des salles s'effectue sur le logiciel Forméis.

⁹ Annexe 7 : Planification des réunions pédagogiques et des instances

3. La politique de stage

La formation infirmière est une formation en alternance. 50% du temps de formation se déroule en milieu clinique.

Le stage est un lieu d'acquisition et d'intégration des connaissances, de développement des compétences et de professionnalisation. L'étudiant est en situation réelle. Par la confrontation à des situations de soins variées, par l'observation, par l'échange avec les soignants, par le questionnement, par la démarche réflexive, il développe progressivement ses compétences.

Nos objectifs en matière d'apprentissage cliniques sont de :

- ↳ Permettre à chaque étudiant de bénéficier d'un parcours de stage professionnalisant,
- ↳ Garantir l'équité entre les étudiants en termes de parcours,
- ↳ Maintenir et développer le partenariat avec les différentes structures d'accueil des stagiaires,
- ↳ Formaliser une cartographie des offres de stage.

La gestion des stages est assurée par la référente des stages et du tutorat. Un projet de gestion des stages en France et à l'international est valide depuis l'année précédente.

Les modalités d'évaluation de la qualité du stage par les apprenants et par les structures sont en cours de réajustement et de développement.

4. La liste des stages

Les lieux d'accueil des stagiaires sont situés dans un périmètre territorial. A partir du 2^{ème} stage, les étudiants peuvent partir en dehors de ce périmètre.

IFSI DE NEVERS

TABLEAU RECAPITULATIF DES STRUCTURES EN FONCTION DES TYPOLOGIES

SCD	SLD/SSR	SIC/LV	PSY/SM	SIC/LV OU SLD/SSR
CHAN	CHAN	CHAN	CHAN	EHPAD
POLE A	POLE A	HYGIENE	PEDOPSYCHIATRIE (HDJ, CMP, Centre crise adolescents)	CCAS NEVERS DANIEL BENOIT
DEMM/NEUROLOGIE	MEDECINE PHYSIQUE READAPTATION	POLE A	CH PIERRE LOO	MARION DE GIVRY NEVERS
MEDECINE GENERALE	POLE G	HEMODIALYSE	• PAM Nevers	ARPAGE St GENEST NEVERS
NEPHROLOGIE	SSR Colbert	POLE B	UH (Pré-Poitiers)	CCAS HENRI MARSAUDON V.VAUZELLE
HOPITAL DE JOUR POLE A	MAPAD Clerget	USM PENITENTIER	HDJ	LES FEUILLANTINES MAGNY-COURS
U. SOINS SUPPORT PALLIATIF	SLD Colbert	POLE F	CATTP	RESIDENCE PIERRE BEREGOVOY IMPHY
POLE B	EHPAD Pignelin	SAU	CMP	LES FORGES ROYALES GUERIGNY
HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	CH DECIZE	CH DECIZE	CESAM	NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE V.VAUZELLES
SERVICE MEDECINE INFECTIEUSE	SLD	UPATOU	• PAM Nord	LE COSAC LA CHARITE SUR LOIRE
CHIR DIGESTIVE URO-ORL	SSR	CONSULTATIONS EXTERNE	UH CHS La Charité	LES OPALINES LA CHARITE SUR LOIRE
POLE C	Les Sables Roses	CH COSNE/LOIRE	HDJ Cosne	LE CHAMP DE LA DAME V.LES NARCY
U.SOINS INTENSIF CARDIO	Les Chaumes D'Aron	UPATOU	CMP Cosne	LE BLAUDY PRECY(18)
CARDIOLOGIE	CH COSNE/LOIRE	CH CLAMECY	HDJ Clamecy	CORBIGNY
PNEUMOLOGIE	SSR	UPATOU	CMP Clamecy	MOULINS-ENGLBERT
CHIR VASCULAIRE THORACIQUE	EHPAD	POLYCLINIQUE VAL DE LOIRE	CMP-CATTP La Charité	CHÂTEAU MORLON CERCY LA TOUR
POLE D	USLD	CONSULTATIONS URGENCES	CATTP Corbigny	LES JARDINS DE LAIGNES DONZY
ORTHOPEDIE-TRAUMATOLOGIE	CH CLAMECY	AURA Auvergne	• PAM Sud	LES PETITES PROMENADES VARZY
BLOC OPERATOIRE	SLD	MEDECINE TRAVAIL APERAM	UH (Pré-Poitiers)	LORMES
CHIRURGIE AMBULATOIRE	Maison de retraite	IDE ASDIA	HDJ Decize	LE PRE RAS D'EAU SANCOINS
POLE E	CH HENRI DUNANT	RESEAU EMEURAUDE	CMP Decize	REVENAZE LA GUERCHE
OBSTETRIQUE	SSR	RESEDIA	CATTP Decize	SAINT BENIN D'AZY
GYNECOLOGIE	SLD 1 ^{er}	EFS	CATTP Chatillon en Bazois	LE CERCLE DES AINES NEVERS
PEDIATRIE	EHPAD 2 ^{ème}	IME MOURON (CHPL)	CATTP Guérigny	LA MAISON DES VERDIAUX FOURCHAMBAULT
NEONATOLOGIE	EHPAD Val de Loire	IME C. JOLY MARZY	CATTP Imphy	LES OCRIERES ST AMAND EN PUISAYE
POLE F	EHPAD Les Magnolias	VILLE DE NEVERS	CATTP St Pierre	RIVE DE LOIRE COSNE/LOIRE
SAU	CH CHÂTEAU-CHINON	Crèche Calinours	• PRI	LE CLOS ST SAULGE
REANIMATION POLYVALENTE	SLD	Crèche Souricette	USP 1	LES LOGIS DU NIVERNAIS DORNES
POLE G	Maison de Retraite	Crèche Clapotis	USP 2	SAINT SATUR
MEDECINE GERIATRIQUE	CLS St PIERRE LE MOUTIER	CCAS DE NEVERS	UER	
CH DECIZE	SLD	SSID NEVERS	Géronto-Psy	
CHIRURGIE	EHPAD	CRECHE DE L'OURSON COSNE	HDJ La Charité	
MEDECINE BG	CLS LUZY	EDUCATION NATIONNALE	• Structures médico-sociales	
MEDECINE D	SLD	EPAGRICOLE (LYCEE CHALLUY)	MAS	
CARDIOLOGIE	EHPAD	CENTRE DE SOINS DE NEVERS	IME Mouron	
BLOC OPERATOIRE	Maison de retraite	AT'HOME NEVERS	CLINIQUE LE TREMBLAY	
SOINS POST INTERVENTIONNEL	CH SANCERRE	CROIX ROUGE	ADAPEI URZY	
UPATOU	SSR	SSIAD NEVERS	CME	
CH COSNE/LOIRE	SLD	SSIAD St BENIN D'AZY	MAS	
MEDECINE	LE RECONFORT Tannay	SSIAD MONTSAUCHE LES SETTONS	FAM	
UPATOU	LA VENERIE Champlemy	SSIAD CERCY LA TOUR	APF	
CH CHÂTEAU-CHINON	LE PASORI COSNE/LOIRE	SSIAD CORBIGNY		
Médecine	CLINIQUE LES PORTES DU NIVERNAIS	CSI CHATILLON EN BAZOIS		
CH CLAMECY		CSI St BENIN D'AZY		
Médecine		CSI LUZY		
UNITE SOINS CONTINUS		CSI LUCENAY-LES-AIX		
UPATOU		CSI CORBIGNY		
CH HENRI DUNANT		Service Mobile de Coordination La Machine		
MEDECINE		SSIAD		
CH LORMES		St PIERRE LE MOUTIER		
MEDECINE		COSNE SUR LOIRE		
POLYCLINIQUE VAL DE LOIRE		SANCOINS		
CHIRURGIE COURT SEJOUR		LORMES		
CHIRURGIE LONG SEJOUR		LA CHARITE/PREMY		
MEDECINE ONCOLOGIQUE		CLAMECY		
CHIRURGIE AMBULATOIRE		POUILLY/LOIRE		
BLOC/REVEIL		DECIZE		
CONSULTATIONS URGENCES		FOYER DE MARGINY		
		APF		
		CAMP'S ET MDA fil d'Ariane		

Le calendrier des évaluations :

- ↔ Semestre 1 : semaine du 29 janvier 2024
- ↔ Semestre 2 : semaines des 17 et 24 juin 2024
- ↔ Semestre 3 : semaine du 6 novembre 2023
- ↔ Semestre 4 : semaine du 29 avril 2024
- ↔ Semestre 5 : semaine du 29 janvier 2024
- ↔ Session 2 : semaines des 19 et 26 août 2024

IX. Le projet pédagogique IFAS

1. Préambule

Le premier projet pédagogique commun aux trois IFAS a été élaboré en 2017 par la directrice et l'ensemble des formateurs des trois instituts lors de temps de rencontres communs. Il reposait sur des valeurs, une philosophie, une politique d'évaluation et d'alternance communes. Il a été réactualisé chaque année dans chaque IFAS. Il reposait sur des éléments incontournables déterminés par l'ensemble des formateurs. Chacun des modules de formation était revisité au travers du prisme de la compétence. Il ne s'agissait pas seulement d'un listing de contenus à délivrer mais aussi d'une philosophie de formation et de méthodes pédagogiques diversifiées permettant à chacun selon ses moyens d'utiliser les unes ou les autres. **Un calendrier commun des évaluations et des évaluations identiques étaient élaborés chaque année par l'ensemble des formateurs.**

Un nouveau projet a été travaillé par l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives des instituts IFSI-IFAS du GHT de la Nièvre courant 2020 : le projet stratégique partagé de formation où sont précisées les différentes orientations pour 2020 à 2025. Il est décliné en projet pédagogique partagé qui comprend un socle commun valable pour l'ensemble des formations (finalités, valeurs, principes) et un socle spécifique par typologie de formation. Ce socle spécifique a été entièrement revu avec la mise en place du nouveau référentiel de formation aide-soignant, conformément à l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Des réunions de travail interIFAS avec l'implication de formateurs IFSI volontaires ont permis d'élaborer un nouveau process pédagogique commun aux 3 IFAS comprenant 4 piliers : la sélection, le stage, l'ingénierie pédagogique et l'accompagnement individualisé des apprenants.

2. Les orientations du projet

Elles se situent à trois niveaux :

➤ Partage des ressources multimédia, pédagogiques et documentaires entre les 3 IFAS

Ce partage a été rendu possible dans le contexte du COVID via la plateforme pédagogique des instituts de NEVERS. Les élèves de COSNE et de DECIZE peuvent bénéficier grâce aux responsables de la cellule communication / innovations d'identifiants pour se connecter à distance, que ce soit à l'IFAS ou à leur domicile. Un investissement sur du matériel informatique à destination des élèves est cependant à prévoir pour leur permettre de se connecter à l'institut et de travailler en mode collaboratif.

La plateforme permet ainsi aux élèves de pouvoir accéder aux supports d'enseignement des IFAS mais aussi de partager des ressources documentaires. L'accès au Centre de Documentation de l'IFSI aussi bien qu'à celui des Centres Hospitaliers supports notamment celui de NEVERS sera également possible pour l'ensemble des élèves.

➤ Déploiement d'une démarche assurance qualité sur la période 2019 - 2024 en lien avec les référentiels QUALIOPi et HCERES avec élaboration de procédures / protocoles / modes opératoires communs à l'ensemble des instituts mais aussi déclinables dans chaque structure de manière spécifique pour certains éléments. Cette démarche est pilotée par les responsables de la cellule qualité qui a été mise en place et doit aboutir à terme, outre la certification des instituts (METH.I.S.Q comme l'IFSI) obtenue depuis mars 2021, au référencement QUALIOPi d'ici à fin 2021.

Le process a débuté par un premier audit externe réalisé sur le site de COSNE en mai 2019. Des axes d'amélioration concernant principalement la communication, la lisibilité et la diffusion de certaines activités ont été ciblés.

Une phase diagnostique d'évaluation des différents processus en formation a été réalisée sur les 3 sites. Cet état des lieux va aboutir à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet territorial qualité des instituts de formation qui sera décliné dans chaque structure avec mise en exergue d'indicateurs d'évaluation.

➤ Développement des projets de simulation en santé et d'innovation pédagogique

Les IFAS (sauf DECIZE) sont dotés d'un tableau interactif qui doit permettre de développer avec les élèves d'autres modalités pédagogiques mais qui est à ce jour insuffisamment utilisé.

Il existe également une mutualisation du matériel et des formateurs de l'IFSI de NEVERS-IFAS de DECIZE concernant l'AFGSU (Attestation de Formation aux Soins d'Urgence) et la manutention. Les élèves se rendent sur NEVERS pour bénéficier de la formation AFGSU qui est basée sur la simulation en santé et la manutention / ergonomie est mutualisée également pour les 3 IFAS depuis cette année.

Un projet de simulation a été élaboré. Il vise à utiliser la simulation moyenne et haute-fidélité pour appréhender non seulement la gestion de situations techniques et relationnelles mais aussi la collaboration en équipe pluri professionnelle, notamment aides-soignants / infirmiers.

L'IFAS de NEVERS est également doté de QUIZZ BOX qui peuvent être partagées pour réaliser des évaluations formatives interactives.

De même, la plateforme pédagogique permet de développer des activités pédagogiques tel les forums d'échanges, ...

3. Les procédures de sélection des élèves aides-soignants mutualisées sur les 3 IFAS du département

Conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, **les candidats admis en formation aide-soignante sont sélectionnés sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier leurs connaissances, leurs aptitudes et leur motivation, sans condition de diplôme** et sont classés sur une liste unique.

Il est à noter que dans le cadre du GHT, **les épreuves de sélection sont mutualisées sur l'ensemble des IFAS**. L'étude des dossiers et l'entretien oral de sélection se déroulent sur le même site à savoir l'IFAS de NEVERS avec une grille commune.

Les jurys des épreuves sont également mutualisés avec une représentativité assurée de chacun des instituts tant au niveau des formateurs présents que des professionnels aides-soignants.

Il existe également un seul jury d'admission pour les 3 IFAS présidé par la Directrice des IFAS du GHT et composé de membres des 3 instituts.

Certains candidats sont dispensés de cette sélection (ASHQ, agents de service, apprentis) sous réserve de respecter certaines conditions.

4. La politique de stage

4.1. Une gestion centralisée des places de stage

Suite à la demande des acteurs de terrain, la **gestion des demandes de stage est unique pour l'ensemble des instituts de formation du GHT depuis cette rentrée. Le coordonnateur pédagogique et administratif commun aux 3 IFAS est en charge de la coordination des stages des 3 instituts, en collaboration avec la référente de stage IFSI.**

Ce process a un impact positif dans l'équité de répartition des places de stage entre les instituts en mutualisant les places et en offrant des opportunités pour les apprenants sur l'ensemble des structures du GHT. Il permet aussi d'avoir une **vision globale du dispositif** dans un contexte contraint pour certaines structures d'accueil. De plus, la logique de GHT favorise les relations avec l'ensemble des acteurs de terrain, notamment à **travers les liens de proximité entre la coordinatrice des soins du GHT et la directrice des instituts** qui participe à l'ensemble des instances territoriales et peut ainsi développer des relations privilégiées avec les responsables d'encadrement de différentes structures. Cependant avec la mise en place des cursus multiples avec une durée de stage variable et des départs en stage en continu, cela s'avère très complexe à gérer pour une seule personne.

De manière plus opérationnelle, avec le logiciel de gestion Forméis, **ce process est dématérialisé** avec des données directement rentrées par les référents de stage qui permettent aux formateurs de chaque site d'organiser le parcours de stage des élèves. La liste des stages est identique à celle figurant dans le projet pédagogique IFSI.

LISTE DES STRUCTURES DE STAGE

Soins courte durée	Personnes âgées	Handicap physique/psychologique
CHAN	EHPAD LES JARDINS DE LAIGNES DONZY	LE PASORI COSNE/LOIRE
SAU	CHAN	CLINIQUE LE TREMBLAY
REANIMATION POLYVALENTE	MAPAD Clerget	EAM BEAUVALLON
U.SOINS INTENSIFS CARDIO	EHPAD Pignelin	CH HENRI DUNANT
CARDIOLOGIE	MEDECINE GERIATRIQUE	SSR
CHIR VASCULAIRE THORACIQUE	SSR Colbert	CHPL
ORTHOPEDIE-TRAUMATOLOGIE	SLD Colbert	UH CHS La Charité
USSP	LA MAISON DES VERDIAUX	UH (Pré-Poitiers)
HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	CH HENRI DUNANT	USP 1
SERVICE MEDECINE INFECTIEUSE	SLD 1 ^{er}	USP 2
CHIR DIGESTIVE URO-ORL	EHPAD 2 ^{ème}	UER
DEMM/NEUROLOGIE	EHPAD Val de Loire	GERONTO-PSY
MEDECINE GENERALE	CLS St PIERRE LE MOUTIER	MAS
NEPHROLOGIE	SSIAD	CRFF BOURBON LANCY
CH DECIZE	EHPAD	MAS LE BELVEDERE YZEURE
CHIRURGIE	CCAS DE NEVERS	APF
MEDECINE BGD	SSIAD NEVERS	CH DECIZE
SAU/SOINS CONTINUS	ATOME NEVERS	SSR
CARDIOLOGIE	CCAS HENRI MARSAUDON V.VAUZELLES	CLINIQUE LES PORTES DU NIVERNAIS
POLYCLINIQUE VAL DE LOIRE	EHPAD LES FEUILLANTINES MAGNY-COURS	LE RECONFORT Tannay
CHIRURGIE LONG SEJOUR	SSIAD POUILLY/LOIRE	FOYER LES MARIZYS LA MACHINE
MEDECINE ONCOLOGIQUE	EHPAD ARPAGE St GENEST NEVERS	CH SANCERRE
CH CLAMECY	CH DECIZE	SSR
MEDECINE	Les Chaumes D'Aron	CH LORMES
UNITE SOINS CONTINUS	CLS LUZY	MEDECINE/SSR
UPATOU	SLD	
	EHPAD	
	LES FORGES ROYALES GUERIGNY	
	SSIAD LA CHARITE/PREMERY	
	CH CLAMECY	
	EHPAD	
	CROIX ROUGE	
	HAD NEVERS	
	SSIAD ST BENIN D'AZY	
	SSIAD LUZY	
	SSIAD CORBIGNY	
	EHPAD CERCLE DES AINES	
	EHPAD MOULINS-ENGLBERT	
	EHPAD VARZY	
	SSIAD CLAMECY	
	CLS LUZY	
	SSIAD COSNE SUR LOIRE	
	EHPAD ST BENIN D'AZY	

4.2. Une politique de tutorat commune, partagée et décloisonnée

Le tutorat de stage est réalisé par un formateur intervenant au sein des Instituts de Formation du GHT de la Nièvre via une gestion mutualisée des références de stage sur le territoire. Ainsi, l'ensemble des formateurs des IFAS participe à la mise en œuvre du tutorat de stage des élèves en cursus de formation aide-soignant des 3 IFAS. Ils sont assistés par des formateurs volontaires de l'IFSI de NEVERS selon le volume de tutorats de stage à réaliser. Une **procédure commune de tutorat est mise en œuvre afin d'harmoniser les pratiques.**

Chaque formateur se voit désigner plusieurs lieux de stages (service, pôle, établissement) selon son implantation géographique personnelle et professionnelle.

La fréquence du tutorat de stage est définie par l'équipe pédagogique des Instituts de Formation d'Aides-Soignants du GHT de la Nièvre, selon la durée du cursus de formation de l'élève.

Tous les élèves bénéficient d'un tutorat de stage au cours de la première période de stage clinique.

Les élèves en cursus de formation complet bénéficient d'un tutorat de stage complémentaire sur la période n°2 ou la période n°3 de son cursus de stage (les tutorats sont répartis sur ces deux périodes).

De principe, le dernier stage (projet professionnel) ne bénéficie pas de tutorat de stage.

Les élèves en cursus de formation partiel :

- Elèves ayant un baccalauréat ASSP : tutorat réalisé au stage n°1 et stage n°2
- Elèves ayant un baccalauréat SAPAT : tutorat réalisé au stage n°1 et stage n°3
- Elèves ayant un diplôme d'auxiliaire de puériculture : tutorat réalisé au stage n°1 et stage n°2
- Elèves ayant un diplôme ADVS/AES/Ambulancier : tutorat de stage réalisé au stage n°1 et n°3

La fréquence du tutorat de stage peut être augmentée selon la situation individuelle de l'élève (difficultés dans les apprentissages, difficultés dans l'atteinte des objectifs, ...) et/ou sur demande de l'encadrement de la structure d'accueil.

4.3. L'accompagnement des apprentis en stage

Une procédure spécifique d'accompagnement des apprentis est mise en œuvre, conjointement avec l'employeur et le CFA santé de DIJON.

La visite d'installation même si elle n'a plus de caractère obligatoire réglementairement, est maintenue lors de la première période en entreprise afin de coordonner le parcours de l'apprenant.

Des points téléphoniques à chaque période chez l'employeur ont lieu entre le maître d'apprentissage et le CFA.

1 Engagement de formation par apprentissage signé entre l'apprenti, l'entreprise, le CFA, le directeur de l'IFAS

2 Visite d'installation prévue lors de la première période au sein de l'entreprise : en présence de l'apprenti, du maître d'apprentissage, du coordonnateur pédagogique et d'un représentant du CFA

3 Accompagnement du parcours de formation de l'apprenti en coopération étroite avec le maître d'apprentissage par le biais de comités de liaison (1 à 2 fois/an)

4 Vérification de l'acquisition des compétences professionnelles et information des autres acteurs de la diplomation ou non de l'apprenti

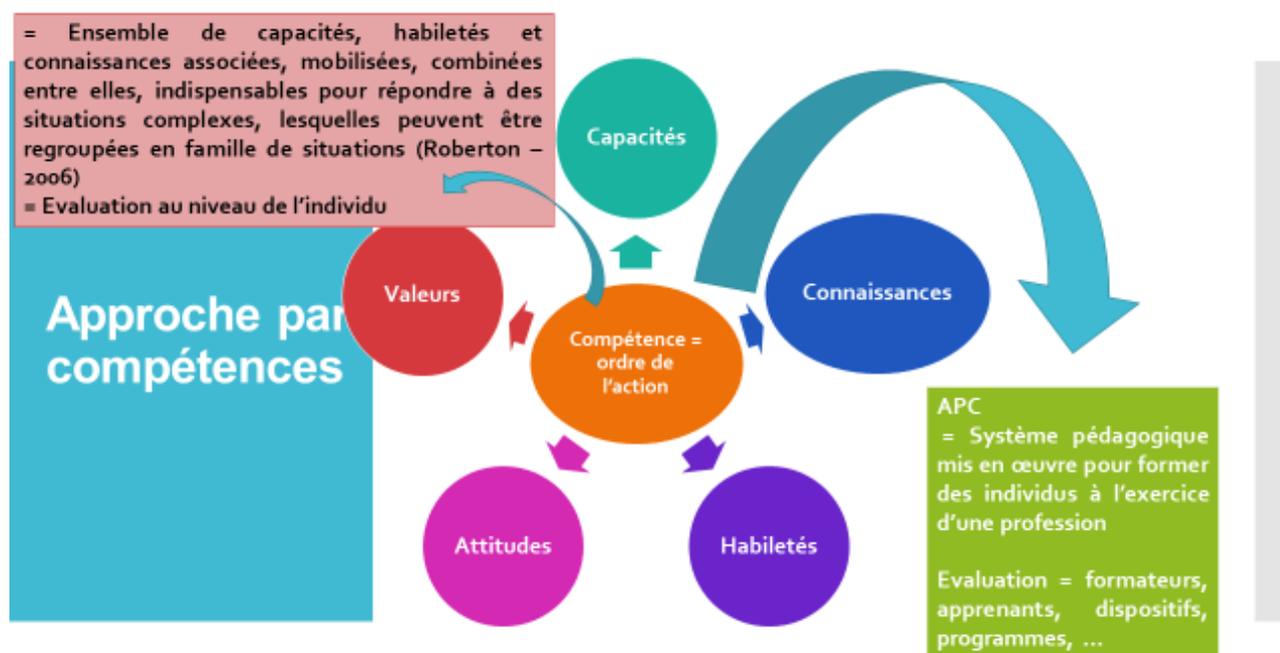
5. L'ingénierie pédagogique

Elle repose sur des **incontournables** et sur une **alternance commune**¹⁰ aux 3 sites depuis maintenant 2 ans ce qui permet d'une part, **de sécuriser et d'optimiser le parcours des apprenants** sur l'ensemble des instituts, **de tendre vers une équité pédagogique** et d'autre part, **d'enrichir les compétences des formateurs** à travers un partage de leurs pratiques pédagogiques.

5.1. Des méthodes pédagogiques centrées sur une approche par compétences

Le référentiel de formation aide-soignante se caractérise par une approche par compétences.

Pour l'ensemble des formateurs intervenant dans l'un des IFAS du GHT, **la compétence est évaluable dans l'action**. L'action est définie comme la capacité de chacun à transférer des acquis et son expérience d'un contexte précis à une situation inédite.



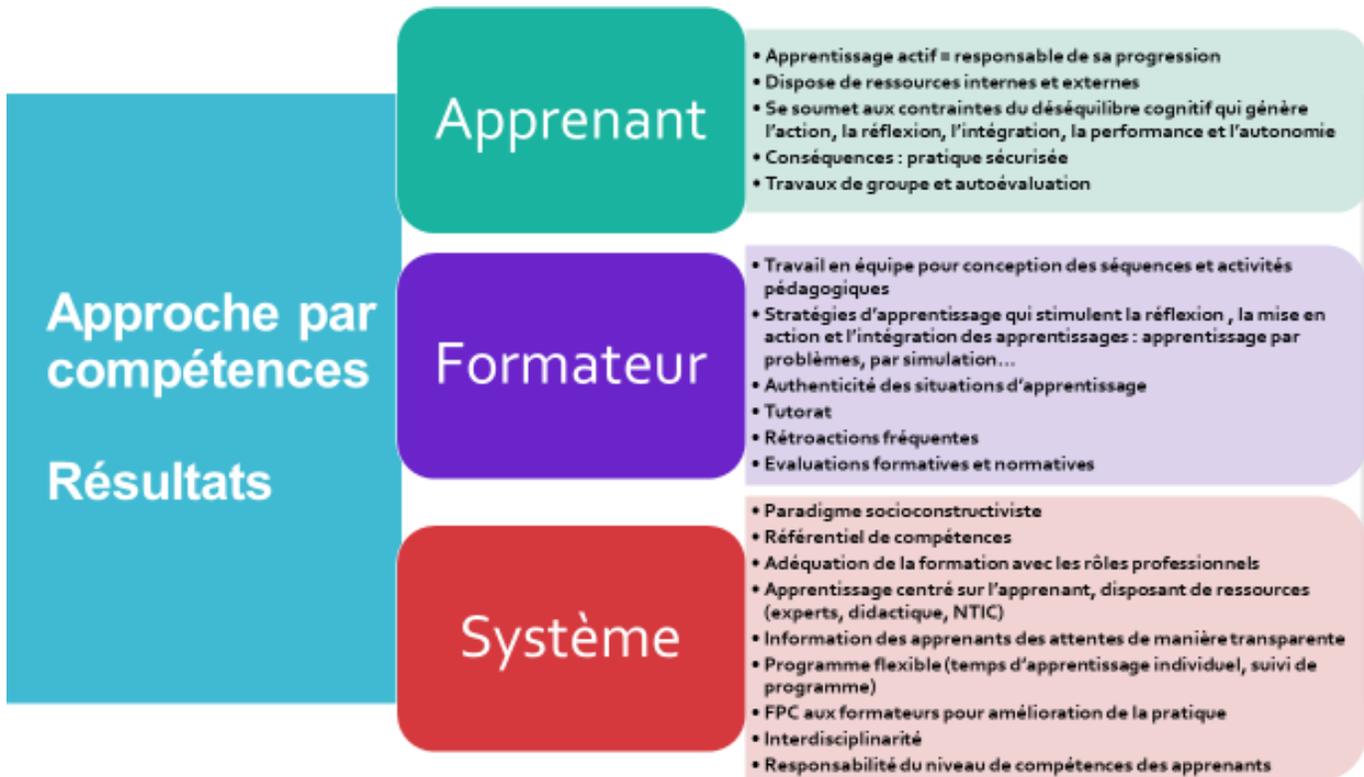
La visée de l'approche par compétences pour le groupe est :

- D'amener les élèves à un questionnement individuel, une réflexion personnelle permettant de mettre en pratique les compétences acquises
- D'utiliser des situations de soin intégratives pour amener à un questionnement, une analyse et une réflexion

Il s'agit d'amener les savoirs théoriques dans la formation pratique et de former un professionnel novice / débutant à un niveau de compétences jugé comme acceptable.

¹⁰ Annexe 8 : Planification annuelle 2022-2023 de l'alternance en formation aide-soignante

Pour mettre en place une approche par compétences dans le cadre des apprentissages, les formateurs se sont basés sur les éléments suivants :



Une approche pédagogique commune a ensuite été validée pour chaque bloc de compétences :

- ↪ **Choix de situations de soins prévalentes** dans l'exercice professionnel aide-soignant **en regard de chaque compétence à mobiliser et d'incontournables pédagogiques** : une situation différente est travaillée par semaine. Les supports de situations sont variés (vidéo, chambre des erreurs, description écrite ...)
- ↪ **Phase de contextualisation initiale** : questionnement de la situation, identification des savoirs à mobiliser dans la situation par les apprenants et des indicateurs de compétences mobilisés
- ↪ **Phase de décontextualisation** : introduction des savoirs théoriques en regard des éléments de situation pointés par le forme
- ↪ **Phase de recontextualisation partielle à mi-parcours** : analyse de la situation en regard des savoirs étudiés
- ↪ **Phase de recontextualisation finale** : analyse globale de la situation en regard des savoirs étudiés, actions à mettre en œuvre par l'aide-soignant, identification des éléments de compétences développés et transférables dans d'autres situations

5.2. Un dispositif d'évaluation mutualisé

Le dispositif d'évaluation a été pensé pour approcher au plus près l'évaluation de ressources pour les compétences. Il doit être à la fois opérant et **s'inscrire dans une pédagogie de la réussite**. L'évaluation porte sur des **incontournables** pour la compréhension des processus qui sont mobilisés dans de nombreuses situations et transférables. Les modalités d'évaluation sont conformes à l'Annexe III de l'arrêté du 10 juin 2021.

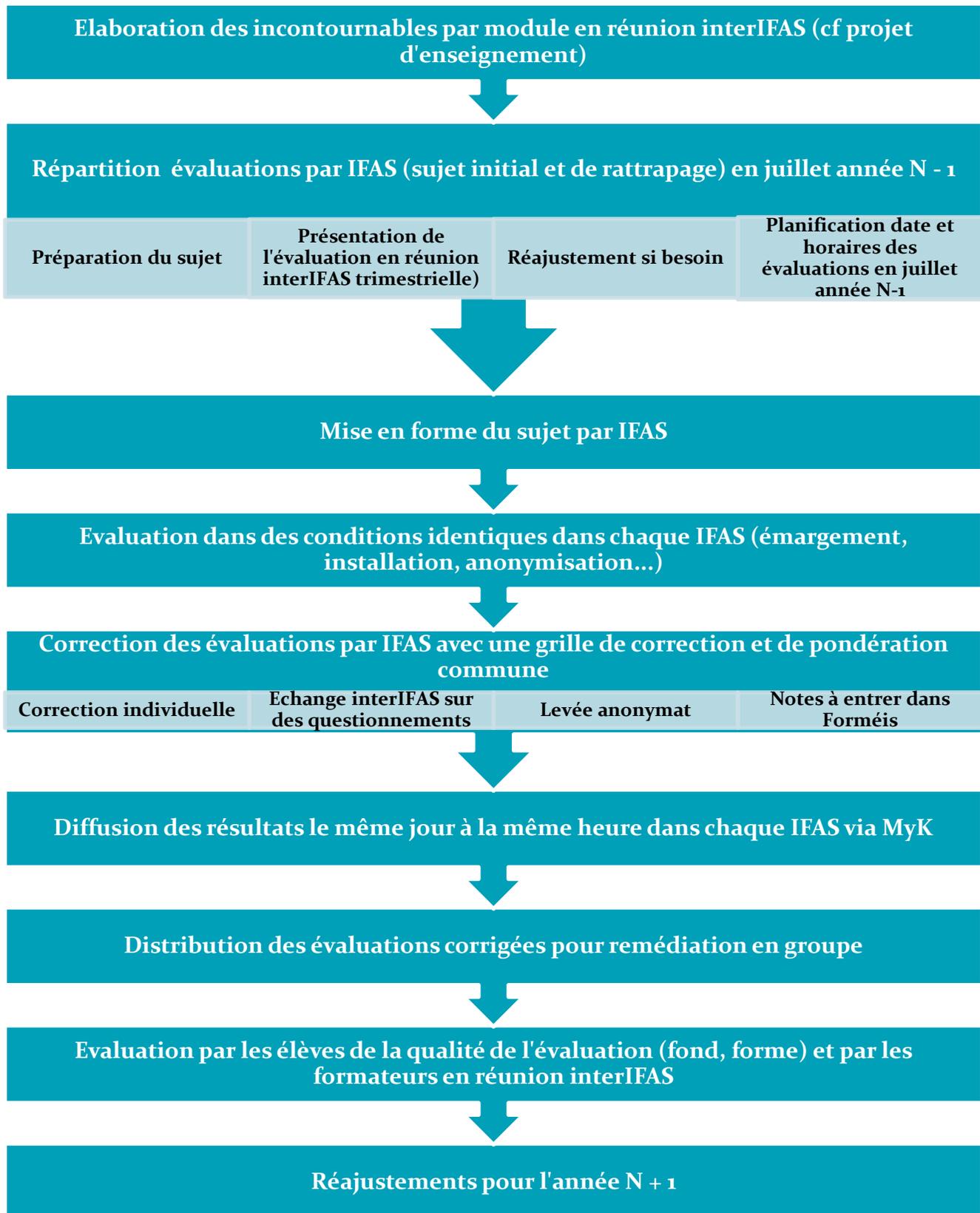
Trois niveaux d'évaluation sont activés actuellement :

- Contrôle des ressources des compétences notamment dans les modules via des Quiz formatifs, ...
- Evaluation des capacités combinatoires au travers du travail d'analyse sur les situations de soins,
- Evaluation de la mise en œuvre des compétences sur le terrain.

L'évaluation doit être au service des élèves avec une régulation continue des apprentissages au travers de l'évaluation formative. Ce type d'évaluation demande aux formateurs de s'intéresser non seulement aux processus d'apprentissage mais aussi aux méthodes de travail, aux attitudes des apprenants, à leur position dans le groupe, aux aspects cognitifs, affectifs, relationnels et matériels de la situation d'apprentissage. Ces évaluations formatives se font sur chaque module à l'aide de différents outils en fonction des sites : QUIZZ en ligne sur la plateforme, QUIZZ box, mise en situation d'évaluation-type, analyse de situations...

Une **remédiation** est pratiquée après chaque évaluation normative. Elle permet à chaque élève de réguler ses propres processus de pensée et d'apprentissage.

La procédure d'évaluation des blocs de compétences se déroule comme suit :



5.3. Le calendrier prévisionnel des évaluations rentrée août 2023

Bloc de compétences	Parcours	Modalités d'évaluation	Dates d'évaluation
Bloc 1 Modules 1 et 2	Tout cursus concerné	Etude de situation : analyse écrite de groupe et oral collectif avec note individuelle (0h30) Modules 1 et 2 évalués avec une situation commune	28/09/2023 17h (écrit) 29/09/2023 après-midi (oral)
Bloc 2 Modules 3 et 4	Tout cursus sauf Bac Pro	Etude de situation sur table en individuel : 2h30 Modules 3 et 4 évalués avec une situation commune Module 3 : 0h45 Module 4 : 1h45	17/05/2024 à 14h
Bloc 2 Modules 3 et 4	Bac Pro ASSP/SAPAT	Etude de situation sur table en individuel : 2h30 Modules 3 et 4 évalués avec une situation commune Module 3 : 0h45 Module 4 : 1h45	15/12/2023 à 14h
Bloc 2 Module 5	Tous cursus	Mise en situation simulée de 30 minutes	Semaine du 13/11/2023 (Bac Pro ASSP et SAPAT) et semaine du 18/12/2023 (Autres cursus)
Bloc 3 Modules 6 et 7	Tout cursus concerné sauf AES	Etude d'une situation relationnelle et d'encadrement comportant une pratique simulée avec débriefing oral : 0h20	03/05/2024 24/05/2024
Bloc 3 Modules 6 et 7	AES	Etude d'une situation relationnelle et d'encadrement comportant une pratique simulée avec un debriefing oral : 0h20	29/03/2024
Bloc 4 Module 8	Tous cursus	Etude d'une situation d'hygiène sur table en individuel : 2h	10/11/2023 à 14h30
Bloc 5 Modules 9 et 10	Tous cursus	Etude de situation pouvant sur table en individuel : 2h30 Modules 9 et 10 évalués avec une situation commune Module 9 : 1h15 Module 10 : 1h15	15/12/2023 à 14h

6. Une personnalisation des parcours des apprenants visant à éviter les ruptures et les abandons

L'individualisation des parcours des élèves est réalisée durant l'année à partir de plusieurs dispositifs, notamment de suivi de l'élève.

6.1. Le dispositif d'accompagnement des apprenants

6.1.1. L'accompagnement pédagogique individualisé

↳ Le positionnement à l'entrée en formation

Le positionnement vise à faire le bilan des connaissances et des compétences d'un apprenant pour construire et affiner un itinéraire personnel de formation.

Il s'agit donc d'une évaluation qui se situe à l'entrée en formation et a pour objectif d'introduire des données objectives qui permettent à l'élève de se situer dans une perspective.

Le positionnement à l'entrée en formation prend appui sur différents outils :

- Des tests d'évaluation en ligne concernant les pré-requis nécessaires pour suivre la formation en lien avec les bases d'écriture/lecture/compréhension, arithmétique, biologie et outils informatiques
- Une grille d'auto-positionnement qui permet à l'élève aide-soignant de faire apparaître le niveau de maîtrise qui lui paraît correspondre à sa situation personnelle
- Des fiches de préparation de chaque entretien de formation qui permettent de faire une synthèse des acquis en début de formation, des connaissances à acquérir ou à approfondir et des compétences à développer à l'IFAS et en stage, tout au long de la formation
- Un contrat pédagogique formalisant les engagements de l'élève et de l'institution en regard de l'accompagnement individualisé.

Le positionnement vise deux objectifs principaux :

- *L'un est tourné vers l'individu*

Le positionnement rend visible les acquis et les points à améliorer de l'élève aide-soignant. Il acquiert ainsi une vision rétrospective et prospective sur ses connaissances et compétences. En fonction de son positionnement, l'élève aide-soignant pourra cibler certains objectifs de formation et ainsi être acteur dans l'élaboration de son parcours de formation.

- *L'autre est orienté vers l'IFAS*

L'ensemble des données permet de disposer d'une cartographie des acquis de l'ensemble des élèves aides-soignants et ainsi de réajuster les objectifs de formation et les contenus en fonction du profil de la promotion.

Le référentiel de positionnement comprend :

- Une **autoévaluation des activités en lien avec le métier** : il s'agit d'une liste non exhaustive des activités à mobiliser dans la mise en œuvre de chaque compétence.
- Une **autoévaluation des connaissances dans les matières générales** : il s'agit d'une liste non exhaustive des connaissances pré-requises.
- Une **échelle de positionnement** à renseigner par l'élève aide-soignant en utilisant la grille des niveaux de maîtrise proposée pour les activités et pour les connaissances.

L'accompagnement dans la démarche de positionnement comprend :

- **Un entretien en début de formation**
- **Un entretien intermédiaire et en fin de formation**

Chaque élève est accompagné dans sa démarche de positionnement par un formateur permanent ou le directeur de l'IFAS.

Suite à cet entretien, **différents types d'accompagnement pédagogiques individualisés sont proposés.**

Pour y répondre, des ressources externes sont mobilisées : enseignants en Français, en Mathématiques, en Biologie, documentaliste, sophrologue, praticien en hypnose, en toucher-massage, en relaxation pour répondre aux problématiques ciblées.

Dispositif d'accompagnement des apprenants	
Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35h	
Bac Pro Entretien de positionnement initial : 1h30 Lavage des mains et précautions standard : 3h30 Bureautique : 1h30 Français : Raisonnement clinique : 7h Renforcement B1 (les risques physiologiques) : 3h30 Principes généraux sur les soins d'hygiène : 3h30 Transmissions écrites et orales : 3h30 Prise de parole individuelle : 2h00 Gestion du stress : 3h30 Stratégies d'apprentissage : 2h00 Préparation formation clinique : 3h Recherche documentaire :	Cursus complet et autres cursus partiels Entretien de positionnement initial : 1h30 Renforcement Bloc 1 : 3h30 Bureautique : 1h30 obligatoires Français : 9h Rappel de la biologie fondamentale : 3h30 Bases arithmétique : 3h00 Prise de parole : 2h30 TP change : 3h30 Raisonnement clinique : 3h30 Atelier d'écriture sur l'observation : 3h30 Analyse de situation professionnelle : 3h30 Gestion du stress : 3h30 TP accompagnement des AVQ : 3h30 TP organisation des soins : 3h30 Préparation à la formation clinique : 3h Stratégies d'apprentissage : 3h30

6.1.2. Le suivi pédagogique

Le suivi est un **accompagnement individualisé et collectif** de l'élève tout au long de son parcours de formation. Il prend le **relais de l'accompagnement pédagogique individualisé**. Il est **centré sur l'élève**, sur **ses apprentissages** aussi bien sur le terrain qu'à l'institut.

Il vise à **développer les potentiels, les ressources de chaque apprenant** mais aussi à **renforcer l'appropriation des valeurs professionnelles, la maturation de son identité professionnelle, la réflexivité dans la pratique**.

Ce dispositif inclut un travail sur le projet professionnel, non pas au sens de choix d'une discipline d'exercice mais au sens d'avoir une représentation du professionnel que l'on souhaite devenir. Il s'inscrit dans les valeurs humanistes du projet pédagogique et dans un engagement mutuel des parties.

Il se décompose comme suit :

- 2 rencontres obligatoires programmées en individuel minimum avec pour objectif de mettre en relief les réussites/acquisitions et les points à améliorer aussi bien en stage qu'à l'institut, sur la construction de l'identité professionnelle (profil de soignant et valeurs soignantes), sur l'analyse de la pratique professionnelle.
- Réajustement des parcours de stage en fonction des bilans effectués et des acquisitions de compétences, des ressources et des difficultés,
- Proposition d'accompagnement individualisé sur des temps facultatifs en regard des difficultés repérées en théorie comme en pratique.

6.1.3. Le Temps Personnel Guidé (TPG)

Le TPG est un **dispositif d'aide à la réussite** qui est intégré dans le projet pédagogique.

Il permet aux apprenants de **s'approprier les connaissances** étudiées dans les blocs, de **préparer un travail qui sera exploité en TD** mais aussi **d'être accompagné dans le choix et la formalisation de leurs objectifs de stage**.

Pour les personnes en cursus partiel, il peut être dédié à des **temps de remobilisation des savoirs** dont les apprenants sont dispensés pour leur permettre de répondre aux attendus des évaluations. Dans ce cadre, ils peuvent prendre la forme de QUIZZ ou de Serious Game en ligne, de diaporamas commentés, de supports vidéo.

6.2. Le stage d'intégration en milieu professionnel

Il est choisi par l'élève sous réserve de la validation par son référent de suivi pédagogique et de la validation des compétences lors des stages précédents.

Les élèves peuvent avoir plusieurs objectifs pour ce stage : parfaire leurs apprentissages des soins et de la prise en soin en choisissant un lieu qui va leur permettre d'atteindre leurs objectifs ; choisir l'établissement dans lequel ils veulent travailler après l'obtention du diplôme ; choisir un service de pointe dans un CHU pour se confronter à une expérience d'apprentissage différente,

La gestion du stage optionnel se déroule de la manière suivante :

- Informations sur le choix du stage optionnel et sur les démarches à effectuer courant janvier : stage choisi par l'élève en fonction de son projet professionnel et de ses objectifs d'apprentissage ; organisation des démarches par l'élève ; possibilité de stage en France et à l'étranger,
- Retour des accords de principe,
- Elaboration des conventions de stage,
- Réajustement du lieu de stage si besoin en fonction des acquisitions de compétences.

6.3. Le portfolio individuel en stage

Il est remis avant le départ en stage et est à remplir par l'élève. Il permet de **suivre le parcours de l'apprenant en stage, d'évaluer sa progression et le développement de ses compétences**. Il contribue également au **lien entre formation théorique et clinique et à l'analyse des pratiques**.

Un **bilan avec le tuteur de stage est effectué à chaque période en milieu professionnel** et porte sur les acquis, les points positifs, les points à améliorer et les éléments restant à acquérir.

Il est à apporter à chaque rendez-vous pédagogique.

6.4. La formation par l'apprentissage

Dans ce dispositif, les élèves sont suivis par un tuteur dans l'établissement employeur. Le formateur référent de suivi rencontre le tuteur de stage à chaque période en entreprise.

Cette approche doit amener l'élève vers des niveaux de compétences plus importants car il est en entreprise, travaille avec un tuteur dans l'entreprise et peut ainsi acquérir de l'expérience. Ce parcours de formation peut permettre aux jeunes d'avoir une formation qui les immerge dans le monde du travail.

X. Les indicateurs d'évaluation du projet

Le projet pédagogique a été élaboré par la direction et les équipes pédagogiques des instituts du GHT.

Un processus d'auto-évaluation de nos projets et de nos pratiques en lien avec la démarche qualité a été réalisé. Un diagnostic a été finalisé en mars 2021.

Ce processus est complété par une évaluation à partir des bilans institutionnels réalisés (Unités d'Enseignement ou Modules, semestres, fin de formation, stages) au cours de l'année de formation avec pour objectifs de :

- Mesurer le niveau de satisfaction des apprenants et la performance de l'organisation,
- Identifier leur sentiment de compétence,
- Connaître les attentes et les besoins des apprenants,
- Connaître la priorité des apprenants pour améliorer leurs conditions d'apprentissages,
- Solliciter les apprenants pour des points d'amélioration.

De plus, il prend en compte les évolutions tant législatives que professionnelles et technologiques.

La dernière analyse des indicateurs d'évaluation a eu lieu en juillet 2022 et a permis la réactualisation de ce projet qui est présenté à l'ICOGI de novembre 2022. Le projet pédagogique est évalué et réajusté à la fin de chaque année universitaire.

La prochaine évaluation annuelle aura lieu en juillet 2023.

Il est à préciser que suite au renouvellement d'autorisation des instituts, les tutelles ont proposé différents éléments de cadrage qui sont inscrits dans ce projet et mettent en exergue des ressources particulières pour notre territoire.

Point forts des instituts

- Un seul institut dispense la formation en soins infirmiers sur le département de la Nièvre. Il est situé sur la commune de l'établissement support du GHT de la Nièvre.
Il est à noter qu'il est à proximité de la gare et sur le site des formations universitaires en santé.
- Les instituts de formation sont regroupés au sein du GHT de la Nièvre et bénéficient à ce titre d'un projet managérial commun. La mutualisation des ressources est une véritable opportunité pour les IFAS qui sont de petite taille et isolés géographiquement mais qui permettent néanmoins de couvrir l'offre de formation sur l'ensemble du territoire.
- Le projet de déménagement de l'IFAS de Cosne-Cours-sur-Loire permettra de dispenser la formation dans de meilleures conditions d'accueil et d'être plus attractif.

Points forts du projet pédagogique

- La place du numérique est présente dans le projet et facilite le rapprochement des différentes structures.
- Les projets sont nombreux et pertinents.

Recommandations à intégrer dans le projet de formation

- Suivre et analyser les interruptions de formation et mettre en place des mesures de prévention pour les réduire.
- Développer la mutualisation des interventions (essentiellement pour les intervenants extérieurs car moins nombreux pour l'IFAS de Cosne Cours Sur Loire).
- Développer l'offre de formation continue en direction des professionnels de santé sur l'ensemble des sites
- Inclure les stages dans les missions de la cellule ingénierie pédagogique pour permettre de développer une réelle alternance intégrative.
- Intégrer les professionnels soignants dans la construction du projet pédagogique car ils alimentent la réflexion, l'enrichissent et seront ainsi plus à même d'accompagner les actions.
- Développer la formation par apprentissage et en faire la promotion auprès de l'ensemble des partenaires.
- Développer la communication en direction des lycées et collèges sur l'ensemble du département pour renforcer l'attractivité des formations.
- Corriger le ratio formateur/élève pour la formation aide-soignante au regard de l'augmentation des effectifs et de la réingénierie du diplôme.

Conclusion

Les transformations du système de santé et des formations paramédicales, le contexte de crise sanitaire et le contexte environnemental en perpétuelle évolution nous amènent à développer des stratégies d'optimisation des ressources et des compétences en ingénierie de formation.

.

Ce projet pédagogique partagé, fruit d'une réflexion d'équipe, formalise le cadre de l'apprentissage et interpelle autour de valeurs humanistes et actuelles à partager.

Une des perspectives d'évolution de ce projet en lien avec les orientations stratégiques est de développer une véritable politique d'amélioration continue de la qualité des dispositifs de formation à travers la mise en œuvre d'une auto-évaluation de nos pratiques pédagogiques et un processus de certification en lien avec les attendus du Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et les attendus QUALIOPI.

Ce projet a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres des ICOGI de chaque institut de formation le 9 octobre 2023.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Benner, P. (2003). *De Novice à Expert : excellence en soins infirmiers*. Paris : MASSON.
- Carnus, M. & Mias, C. (2013). Réflexivité. Dans : Anne Jorro éd., *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (pp. 269-272). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Comte-Sponville, A. (1999). L'humilité. Dans : A. Comte-Sponville, *Petit traité des grandes vertus* (pp. 187-198). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Gittins, C. (2006). *Réduction de la violence à l'école. Un guide pour le changement*.
- Hodgkinson, C. (1991). *Educational leadership : the moral art*. Albany, NY: State University of New York Press.
- Liendle, M. (2012). *Les concepts en sciences infirmières*. Paris : ARSI.
- Louafa, T., Perret, F-L. (2008). *Créativité et innovation : l'intelligence collective au service du management de projet*. Rennes : PPUR.
- Raucent, B., Verzat, C., et Villeneuve, L. (2010). *Accompagner des étudiants, quels rôles pour l'enseignant ? Quels dispositifs ? Quelles mises en œuvre ?*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Articles

- Becker, H. (2006). Sur le Concept d'engagement. *SociologieS* [En ligne], Découvertes/Redécouvertes, Howard Becker, mis en ligne le 22 octobre 2006. <http://journals.openedition.org/sociologies/642>
- Díaz-Martínez, A. (2019). Autoréflexivité scientifique : mise en place de conditions productivistes dans la pratique de la publication scientifique. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 20(2), 89-100. <https://doi.org/10.3917/enic.027.0089>
- Fall, A. (2014). Justice organisationnelle, reconnaissance au travail et motivation intrinsèque : résultats d'une étude empirique. *Relations industrielles*, 69, n°4, 709-731.
- Gaté, JB. (2009). Apprenant dans ABC de la VAE. p. 77-78.
- Gaudet, J. & Lapointe, C. (2002). L'équité en éducation et en pédagogie actualisante. *Éducation et francophonie*, 30(2), 287-304.
- Greenberg, J. (1990). Employee theft as a reaction to underpayment inequity : The hidden cost of pay cuts. *Journal of Applied Psychology*, 75, 561-568. <https://www.cairn.info/l-abc-de-la-vae--9782749211091->
- Hardy, L. (2007). L'hôpital en marche vers une éthique de tous les métiers ?. *Recherche en soins infirmiers*, 90, 95-101.

Meirieu, P. (1987). Différencier la pédagogie. *Cahiers pédagogiques*.

Ménard, J. & Brunet, L. (2012). Authenticité et bien-être au travail : une invitation à mieux comprendre les rapports entre le soi et son environnement de travail. *Pratiques psychologiques*, 8 (1), 89-101.

Piasecki, C., Steiner, D.D. (2018). La justice organisationnelle comme levier pour promouvoir la qualité de vie au travail. *Psychologie du travail et des organisations*, 25, 116-126.

Ricoeur, P. (1993) Morale, éthique et politique. *Pouvoirs*, n°65, 225.

Roelens, C. (2019). Bienveillance. *Le Télémaque*, 55, 21-34. <https://doi.org/10.3917/tele.055.0021>

Notes de synthèse, plans et rapports

Jourdan, D. (2017). La formation des adultes. Cours Unité d'enseignement 2 : Apprendre-Enseigner-Former-Module 1. Master 2 Sciences de l'éducation, Parcours formation de formateur dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des services et des collectivités. INSPE-UCA

Keeling, M. et Bellefleur, O. (2014). Le principe de réciprocité : comment peut-il éclairer la santé publique et les politiques publiques favorables à la santé? Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

Toczek-Capelle, M-C. (2017). La motivation, l'estime de soi. Cours Unité d'enseignement 2 : Apprendre-Enseigner-Former. Master 2 Sciences de l'éducation, Parcours formation de formateur dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des services et des collectivités. INSPE-UCA.

ANNEXES

Annexe 1 :

Organigrammes structurel et fonctionnel des instituts de formation du GHT de la Nièvre 2022

Annexe 2 :

Certifications qualité METHISQ IFAS-IFSI

Annexe 3 :

Certifications qualité QUALIOPI

Annexe 4 :

Procédure information et accompagnement des publics en situation de handicap

Annexe 5 :

Maillage pédagogique UI/UE et situations emblématiques ciblées par semestre

Annexe 6 :

Modèle de contrat pédagogique IFSI

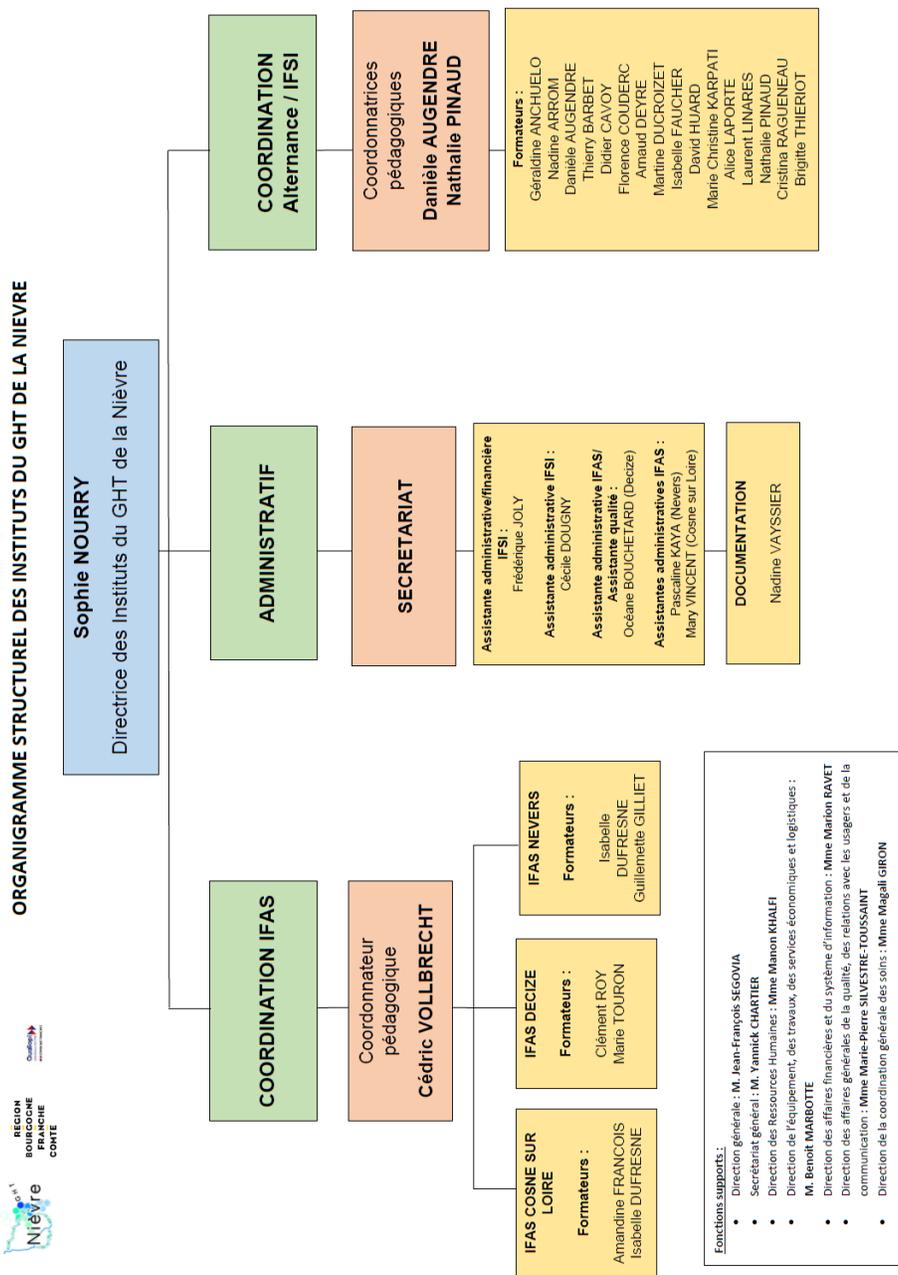
Annexe 7 :

Planification des réunions pédagogiques et des instances

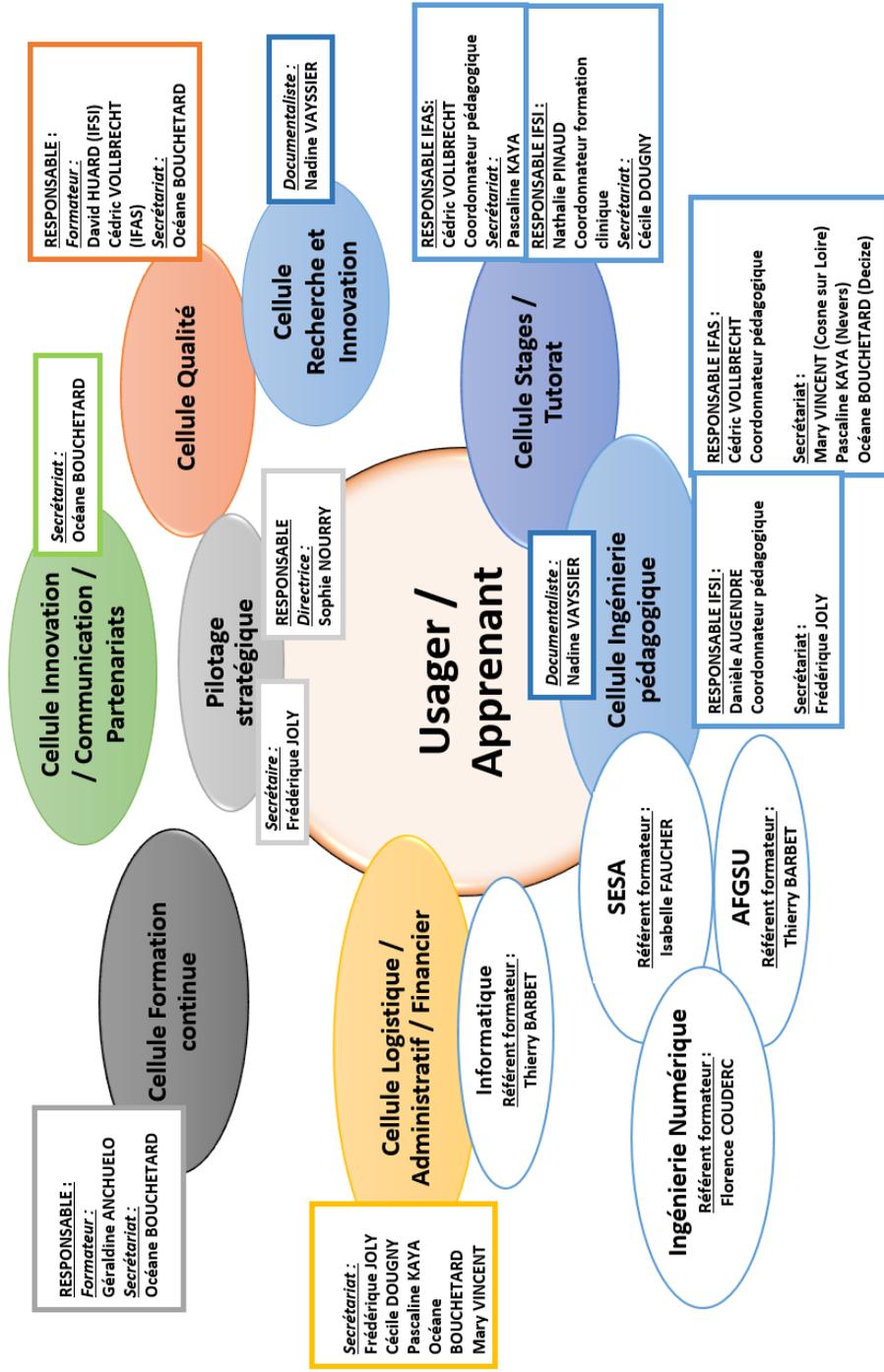
Annexe 8 :

Planification annuelle 2023-2024 de l'alternance en formation aide-soignante

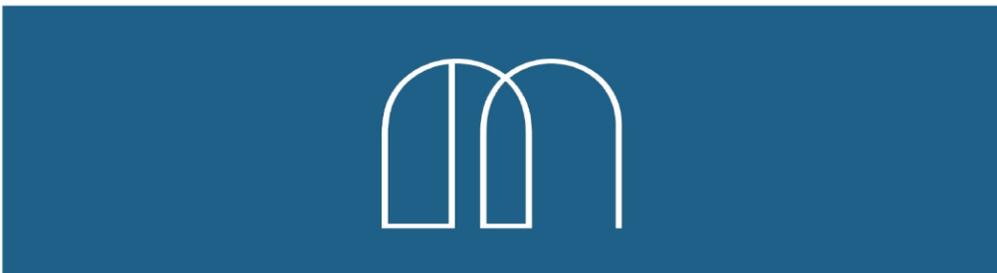
Annexe 1 : Organigrammes structurel et fonctionnel des instituts de formation du GHT de la Nièvre



Organigramme fonctionnel IFSI-IFAS GTT de la Nièvre



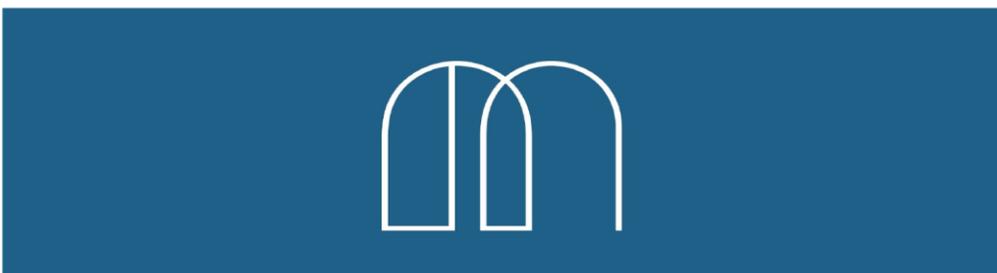
Annexe 2 : Certifications Qualité METHIS-Q



Agence d'assurance qualité externe Méthode Ingénierie Service Qualité (METH.I.S.Q.)

Organisme de formation : **IFSI du CH de Nevers**
Adresse : 15 rue du Donjon
Code postal et ville : 58000 Nevers
Secteur d'activité : Formations paramédicales

METHISQ certifie que l'organisme de formation a obtenu la certification « Centre de formation ».
Validité de la certification du 1er mars 2021 au 1er mars 2024.



Agence d'assurance qualité externe Méthode Ingénierie Service Qualité (METH.I.S.Q.)

Organisme de formation : **IFAS du CH de Nevers, de Cosne et de Decize**
Adresse : IFAS du CH de Nevers, 15 rue du Donjon
Code postal et ville : 58000 Nevers
Secteur d'activité : Formations paramédicales

METHISQ certifie que l'organisme de formation a obtenu la certification « Centre de formation ».
Validité de la certification du 1er mars 2021 au 1er mars 2025.

Annexe 3 : Certifications QUALIOPi



atteste que

INSTITUT DE FORMATION AIDES-SOIGNANTES

- 96, rue du Maréchal Leclerc 58201 Cosne Cours Sur Loire France métropolitaine
Numéro de Déclaration d'Activité : 27580079858

est certifié





atteste que

CENTRE HOSPITALIER DE DECIZE - I.F.A.S DE DECIZE

- 26 route de moulins 58300 Decize France métropolitaine
Numéro de Déclaration d'Activité : 2658P001458

est certifié



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



atteste que

CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMERATION DE NEVERS-IFSI-IFAS

- 15, Rue du Donjon 58000 Nevers France métropolitaine
Numéro de Déclaration d'Activité : 2658P002058

est certifié



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Annexe 4 : Procédure information et accompagnement des publics en situation de handicap

 REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE Nièvre	PROCEDURE	Réf :
	Famille : Administratif	Version : 01
	INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP	Date d'application :
		Pages : 1/3

OBJECTIFS

- Informer, communiquer sur l'accompagnement possible en formation et sur les métiers paramédicaux.
- Repérer et accompagner les étudiants en fonction de leur situation.

DOMAINE D'APPLICATION :

Institut de formation IFSI – IFAS de la Nièvre

Particularités :

- Le site de Cosne sur Loire n'est pas en mesure d'accueillir des personnes à mobilité réduite

PERSONNES CONCERNEES

Toutes personnes en situations de handicap selon la loi du 11 février 2005.

- Candidats(es) aux sélections IFSI / IFAS
- Etudiants(es) en soins infirmiers
- Elèves aides-soignantes
- Formation continue

TEXTES DE REFERENCES

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapées & la loi n° 2015-988 du 5 août 2015 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées et visant à favoriser l'accès au service civique pour les jeunes en situation de handicap. Le handicap est défini comme une limitation des capacités de l'individu dans un environnement donné : on parle de situation de handicap, durable ou temporaire. Il existe une grande variété de handicaps : déficience auditive, visuelle, intellectuelle ou handicap mental, psychique ou maladie mentale, maladies invalidantes, déficience motrice. 80% des situations ne sont pas immédiatement visibles.

SUIVI DES MODIFICATIONS

Date	N° de version	Modifications :
18/10/2021	01	Création

Rédaction	Relecture	Validation
Nom : Alice Laporte, Thierry Barbet Fonction : Infirmière formatrice, Cadre formateur	Nom : Cellule qualité	Nom : Sophie NOURRY Fonction : Directrice IFSI/IFSA
Date : 18/10/2021	Date :	Date :
Signature :	Signature : Cellule qualité	Signature : Sophie NOURRY

	PROCEDURE	Réf :	
	Famille :	Version : 01	
	INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP		Date d'application :
			Pages : 2/3

PROCEDURE

Référent handicap IFSI-IFAS de la Nièvre : Monsieur Thierry BARBET

La personne référente Handicap de l'institut de formations paramédicales est là pour conseiller. Elle est chargée de faciliter, en lien avec la Direction et l'équipe pédagogique, l'insertion en formation d'une personne en situation de handicap, de permettre la mise en place des préconisations de la MDPH en lien avec les situations individuelles des étudiants, réfléchir avec l'équipe pédagogique et les acteurs de la MDPH aux besoins d'aménagement nécessaires et possibles (matériel, modalité de formation/évaluation.)

Un lien est disponible sur le site internet de l'institut : www.ifsinevers.fr expliquant les différentes étapes de la construction de son parcours de formation à son entrée en institut de formation.

Les personnes dont la situation de handicap nécessite des aménagements spécifiques doivent fournir à l'Institut un avis circonstancié et des préconisations d'aménagement, émanant d'un médecin désigné par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

La décision de mise en application des mesures préconisées relève du Directeur des instituts de formations.

▪ Etape 1

Fournir à un médecin agréé un rapport médical récent et bien documenté réalisé par le professionnel de santé qui vous suit (médecin, orthophoniste...), ainsi que tous les éléments médicaux que vous jugerez utiles afin d'étayer votre demande. Vous pouvez également lui communiquer les avis et préconisations dont vous avez bénéficié antérieurement.

La liste des médecins agréés : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/media/319/download>

▪ Etape 2

Au vu des éléments communiqués et de votre situation, le médecin agréé rempli et signe ses préconisations. (ANNEXE I)

▪ Etape 3

Retourner à l'Institut de formations cette notification d'avis du médecin agréé (au plus tard le jour de la clôture des inscriptions à la sélection ou au concours, ou la semaine d'avant les validations d'UE ou de modules.

Adresses utiles :

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un lieu d'accueil unique. Elle centralise les démarches liées au handicap, y compris dans le domaine de la formation.

- **MDPH 58 - Maison départementale des personnes handicapées de la Nièvre**
11, bis rue Emile Combes - 58028 Nevers
03.86.71.05.50
Accueil téléphonique : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
Accueil physique : Du lundi au vendredi de 13h00 à 16h30
Lien du site : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/58>

Annexe 5 : Maillage pédagogique UI/UE et situations emblématiques ciblées par semestre (IFSI)

 IFSI – IFAS GHT DE LA NIEVRE RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE		Approche par compétence Maillage pédagogique UI / UE Situations emblématiques par semestre		2022 -1 V1 06/07/2022 GA
Semestres Compétences ciblées Intitulé UI	Les UE directement liées à la / aux compétences	Les UE du semestre Savoirs et savoirs-faire utilisés dans ce semestre et évalués en situation lors des UI d'autres semestres	Les situations professionnelles à utiliser lors des UI	Les situations professionnelles à utiliser pour l'évaluation
Semestre 1				
C3 « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens » UI 5.1 S1 « Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »	UE 2.10 S1 Infectiologie, hygiène UE 4.1 S1 Soins de confort et de bien-être	UE 1.1 S1 Psychologie, sociologie, anthropologie UE 1.3 S1 Législation, éthique, déontologie UE 2.1 S1 Biologie fondamentale UE 2.2 S1 Cycles de la vie et grandes fonctions UE 2.4 S1 Processus traumatiques UE 2.11 S1 Pharmacologie et thérapeutiques UE 3.1 S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière	2 situations pour évaluation formative : -Personne âgée en EHPAD, autonome, ayant besoin d'aide dans les soins quotidiens, présentant des risques physiologiques mais pas de pathologies -Adulte jeune, SSR, traumatisme mais autonome et dépendant Avec mobilisation des éléments théoriques suivants : Soins d'hygiène, besoins, dépendance/autonomie, vieillissement, risques physiologiques, intimité, pudeur, émotions, homme / santé, rôle propre, qualité de vie	Personne âgée USLD/ EHPAD avec troubles cognitifs et dépendante
Semestre 2				
C1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier » UI 5.2 S2 « Evaluation d'une situation clinique »	UE 2.3 S2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie UE 3.1 S1 et S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière	UE 1.1 S2 Psychologie, sociologie, anthropologie UE 1.2 S2 Santé publique et économie de la santé UE 2.6 S2 Processus psychopathologiques UE 3.2 S2 Projet de soins UE 4.2 S2 Soins relationnels UE 4.3 S2 Soins d'urgence UE 4.4 S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical UE 4.5 S2 Soins infirmiers et gestion des risques	2 situations cliniques avec personnes soignées dans la même typologie de service : -Adulte chirurgie ortho/ traumatisme avec dossier informatisé (différentes dimensions du raisonnement clinique, les concepts de soins relationnels) -Adulte chirurgie ortho/ traumatisme avec problème psycho / pathologie impactant dynamique familiale, consentement au soin,	Adulte avec problème ortho ou SSR Risque infectieux (BMR, COVID) Modes relationnels perturbés (estime, dynamique, espoir ...)
Semestre 3				
C2/C6 « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers » et « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins » UI 5.3 S3 Communication et conduite de projet	UE 3.2 S2 /S3 Projet de soins UE 1.1 S1/S2 Psychologie, sociologie, anthropologie UE 4.2 S2/S3/S5 Soins relationnels	UE 1.2 S3 Santé publique et économie de la santé UE 2.5 S3 Processus inflammatoires et infectieux UE 2.8 S3 Processus obstructifs et thérapeutiques UE 4.6 S3 Soins éducatifs et préventifs UE 3.3 S3 Rôle infirmier, organisation du travail et inter professionnalité	Avec mobilisation des éléments théoriques suivants : Diagnostic infirmier, parentalité, dynamique familiale, consentement, projet de soins, précautions complémentaires hygiène, risque de chute Une situation clinique avec 3 temps pour illustrer le parcours de soins : - 1^{er} temps : Adulte entre 40 et 50 ans, USIC ou SAU Pathologie à prendre dans processus obstructif vasculaire Situation de crise, et ajouter pathologie inflammatoire ou infectieux, responsabilité pluriprofessionnelle, - 2^{ème} temps : Même adulte qui est transféré en cardiologie, médecine, avec négociation, relation Avec mobilisation des éléments théoriques suivants : Processus obstructifs, inflammatoires, infectieux, projet de soins, alliance thérapeutique, crise, modes écoute, relation d'aide, pluri professionnalité, ETP, équipe, réseau, responsabilité, décision, négociation	3^{ème} temps où personne soignée en rééducation, réadaptation, avec ETP, relation, négociation, préparation sortie domicile (réseau), pluri professionnalité
Semestre 4				
C5/C10 « Soins éducatifs » et « Formation des professionnels et des stagiaires »	UE 1.2 S2/ S3 Santé publique et économie de la santé UE 3.5 S4	UE 1.3 S4 Législation, éthique, déontologie UE 2.7 S4 Défaillance organique et processus dégénératifs UE 3.4 S4 Initiation à la démarche de recherche UE 4.3 S4 Soins d'urgence	2 situations dont une pour évaluation formative : -Situation éducative / promotion de la santé avec public de 3 à 80 ans, structures scolaires et associatives	

 IFSI – IFAS GHT DE LA NIEVRE REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE		Approche par compétence Maillage pédagogique UI / UE Situations emblématiques par semestre		2022 -1 V1 06/07/2022 GA
UI 5.4 S4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	Encadrement des professionnels de soins UE 4.6 S3/S4 Soins éducatifs et préventifs	UE 4.4 S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical UE 4.6 S4 Soins éducatifs et préventifs	-Situation encadrement avec accueil et encadrement d'un stagiaire, relation pédagogique Avec mobilisation des éléments théoriques suivants : Transculturalité, responsabilité, courant pédagogique et relation pédagogique	
Semestre 5 C4/ C9 « Mise en œuvre des thérapeutiques » et « Coordination des soins » UI 5.5 S5 « Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins »	UE 2.1 S1 Biologie fondamentale UE 2.2 S1 Cycles de la vie et grandes fonctions UE 2.4 S1 Processus traumatiques UE 2.5 S3 Processus inflammatoires et infectieux UE 2.6 S2/S5 Processus psychopathologiques UE 2.7 S4 Défaillance organique et processus dégénératifs UE 2.8 S3 Processus obstructifs UE 2.9 S5 Processus tumoraux UE 2.11 S1/S3/S5 Pharmacologie et thérapeutiques		<u>Les situations cliniques sont liées à différents secteurs d'activité :</u> -Secteur domicile / coordination : 5 dossiers -Secteur santé mentale : 5 dossiers -Secteur médecine/ oncologie : Avec mobilisation des éléments théoriques suivants : Analyse prescription, responsabilité, pathologie UE 2.7 et 2.9, pharmacologie surveillance traitement, UE 2.6, champ de compétences, calculs de dose, organisation des soins	

 IFSI – IFAS GHT DE LA NIEVRE REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE		Approche par compétence Maillage pédagogique UI / UE Situations emblématiques par semestre		2022 -1 V1 06/07/2022 GA
	UE 3.3 S3/ S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité UE 4.2 S5 Soins relationnels UE 4.3 S2/S4 Soins d'urgence UE 4.4 S2/ S4/ S5 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical UE 4.7 S5 Soins palliatifs et de fin de vie			
Semestre 6 C7/ C8 « Analyse de la qualité » et « Traitement des données scientifiques et professionnelles » UI 5.6 S6 « Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles »	UE 1.3 S1 / S4 Législation, éthique, déontologie UE 3.4 S4/ S6 Initiation à la démarche de recherche UE 4.5 S2 Soins infirmiers et gestion des risques UE 4.6 S4 Soins éducatifs et préventifs UE 4.8 S6 Qualité de soins, évaluation des risques UE 6.1 S1 Méthodes de travail UE 6.2 Anglais			

En éléments de réflexion abordés avant la détermination :

-Les lieux identifiés :

Domicile, EHPAD, centre hospitalier (court séjour dont SAU/Réa, chirurgie, médecine, SSR, USLD), structures /handicap/scolaire, HAD/Réseau, obstétrique ?

-Contextes de prise en soins :

Palliative, personne en fin de vie, douleur chronique, prévention / éducation, situation de crise, situation de handicap, urgences, mère /enfant, adolescents, contexte infectieux, rupture lien social, trans culturalité, chronique/ aigu

-Processus :

Addictions ?

Obstructifs (AVC, IDM, occlusion, asthme, BPCO, lithiase, thrombose veineuse, embolie),

Diabète

HTA

Tumoral

Douleur chronique

Risque suicidaire,

Syndrome dépressif

Démences

Risques physio : chute, dénutrition, déshydratation, escarres/ cutané

Traumatisme : fémur, syndrome post trauma

Obésité

Glaucome

DMLA

Vieillessement

Annexe 6 : Modèle de contrat pédagogique IFSI

 <p>IFSI-IFAS 15, rue du Donjon 58 000 NEVERS Tél : 03 86 71 84 20</p>	<p>CONTRAT SUIVI PEDAGOGIQUE</p>	<p>Promotion 2022-2025</p>
---	--	--

Identité des contractants

FORMATEUR REFERENT		ETUDIANT	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM

Engagement des contractants quant au cadre du suivi pédagogique individuel et de groupe :

- **L'apprenant s'engage dans un processus de professionnalisation avec :**
 - ✓ le respect du cadre instauré : respect des procédures et des échéances de rendu : objectifs de stage / analyses de situation / tenue du portfolio / rapport de compétence ...
 - ✓ l'information au formateur référent des difficultés rencontrées dans son rapport à l'apprentissage (à l'IFSI et en stage)
 - ✓ le respect des accords passés avec le formateur référent concernant les éléments définis dans un dispositif de progression spécifique (Annexe II), en lien avec des besoins et/ou difficultés rencontrées (travaux dans le respect des échéances)
- **Le formateur s'engage à accompagner l'apprenant dans son processus de professionnalisation à l'IFSI et en stage en mettant en œuvre :**
 - ✓ un suivi individualisé tenant compte des ressources et des besoins de l'étudiant.
 - ✓ une guidance dans l'identification des ressources, besoins et/ou difficultés rencontrées par l'étudiant
 - ✓ un accompagnement suivant les accords passés pour les éléments définis dans un dispositif de progression (annexe II), en lien avec des besoins et/ou difficultés rencontrées (travaux dans le respect des échéances)

Date :¹

Signature précédée de la mention : « lu et approuvé »

L'étudiant :

Le formateur référent :

¹ Ce contrat est à signer et à donner au formateur référent de suivi pédagogique lors de la prochaine rencontre en groupe de suivi pédagogique semaine du 17 octobre 2022

Annexe 7 : Planification des réunions pédagogiques et des instances

REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE		ORGANISATION PREVISIONNELLE ANNUELLE IFSI 2023-2024				Année Universitaire :		établi par : D.Augendre 08/08/2023		
IFSI-IFAS DE NEVERS								Mise à jour du : V3-08/08/2023		
						Journées pédagogiques d'été		Date début Date fin		
								Vendredi 5 juillet 2024 Mercredi 10 juillet 2024		
DATES DES DIFFERENTES REUNIONS D'ORGANISATION							DATES CLES : RETOURS DE STAGE - INSTANCES - DIVERS			
Jou	Date	R. Pédag	R.Info + O	Commissio Eval Sujet	R.organise Semestre	Date limi Envoi de	NATURE : retour stage, Instance, etc	Date début	Date fin	
Mardi	05/09/2023		8H30-10H				Retour Stage S1 :	lundi 4 déc. 2023	lundi 4 déc. 2023	
Mardi	12/09/2023						Retour Stage S2 1/2 :	Lundi 4 mars 2024	Lundi 4 mars 2024	
Mardi	19/09/2023		8H30-10H				Retour Stage S2 2/2 :	Vendredi 5 avril 2024	Vendredi 5 avril 2024	
Mardi	26/09/2023	8H30-12H			S5 13H30-15H 21 sept.	18-sept	Retour Stage S3 1/2 :	Lundi 11 déc. 2023	Lundi 11 déc. 2023	
Mardi	03/10/2023						Retour Stage S3 2/2 :			
Mardi	10/10/2023	8H30-12H					Retour Stage S4 1/2 :	Vendredi 31 mai 2024	Vendredi 31 mai 2024	
Mardi	17/10/2023		8H30-10H				Retour Stage S4 2/2 TFE :	Lund 24 juin 2024	Lund 24 juin 2024	
Mardi	24/10/2023			S3 8H30-10H		18-oct-23	Retour Stage S5 1/2 :	Lundi 2 octobre 2023	Lundi 2 octobre 2023	
Mardi	31/10/2023		8H30-10H				Retour Stage S5 2/2 :	vendredi 27 oct. 2023	vendredi 27 oct. 2023	
Mardi	07/11/2023						Retour Stage S6-1 :	vendredi 22 mars 2024	vendredi 22 mars 2024	
Mardi	14/11/2023				S4 + S6 10H-12H	09-nov	Etude Dossiers parcours sup.	Du 11 avril au 03 mai 2024 en attente dates	Du 11 avril au 03 mai 2024 en attente dates	
Mardi	21/11/2023		8H30-10H				CAC 1 :	Jeudi 7 mars 2024 10H ?	Jeudi 7 mars 2024 10H	
Mardi	28/11/2023						CAC 2 3ème année DE :	Lundi 1 juil. 2024 10H ?	Lundi 1 juil. 2024 10H ?	
Mardi	05/12/2023		8H30-10H				CAC 3 :	Lundi 8 juil. 2024 10H ?	Lundi 8 juil. 2024 10H ?	
Mardi	12/12/2023						PRE-CAC 2 3A	Vendredi 28 juin 2024 ?	Vendredi 28 juin 2024 ?	
Mardi	19/12/2023		8H30-10H				PRE-CAC 3 1A2A	Jeudi 4 juillet 2024 ?	Jeudi 4 juillet 2024 ?	
Mardi	26/12/2023	CONGES					Section vie étudiante 1	Merc. 6 déc. 2023	Merc. 6 déc. 2023	
Mardi	02/01/2024	CONGES					Section vie étudiante 2	Merc. 22 mai 2024 ?	Merc. 22 mai 2024 ?	
Mardi	09/01/2024	8H30-12H		S1/S5 10H-12H30		10-janv-24	ICOGI	lundi 9 octobre 2023	lundi 9 octobre 2023	
Mardi	16/01/2024						INSTANCE/ demandes mutations	Juillet 2024 En attente date	Juillet 2024 En attente date	
Mardi	23/01/2024		8H30-10H				AUDIT QUALIOPI	16 et 17 octobre 2023 attente confirmation	16 et 17 octobre 2023 attente confirmation	
Mardi	30/01/2024						CONSULTATIONS COPIES			
Mardi	06/02/2024	8H30-12H					S3	avr-24	avr-24	
Mardi	13/02/2024		8H30-10H				S1	Mercredi 3 juillet 2024 ?	Mercredi 3 juillet 2024 ?	
Mardi	20/02/2024						S2	Juillet 2024 ?	Juillet 2024 ?	
Mardi	27/02/2024	8H30-10H					S5	Avril 2024 ?	Avril 2024 ?	
Mardi	05/03/2024	Pré-CAC(7/3) 8H30-10H					S1/S2/S3/S4 R	1er septembre 2023 ?	1er septembre 2023 ?	
Mardi	12/03/2024		8H30-10H		S2 10H-12H	07-mars-24	Journée étudiante Ville Nevers	Jeudi 21 sept. 2023 après-midi	Jeudi 21 sept. 2023 après-midi	
Mardi	19/03/2024	8H30-12H								
Mardi	26/03/2024		8H30-10H							
Mardi	02/04/2024			S4 8H30-10H		27-mars-24				
Mardi	30/04/2024		8H30-10H							
Mardi	07/05/2024									
Mardi	14/05/2024									
Mardi	21/05/2024	8H30-12H								
Mardi	28/05/2024		8H30-10H	S2 10h -12h		22-mai-24				
Mardi	04/06/2024				S1/S3 8h30-1030	30-mai-24				
Mardi	11/06/2024		8H30-10H à revoir							
Mardi	18/06/2024	8H30-12H à revoir barré ?								
Mardi	25/06/2024									
Mardi	02/07/2024									

